



HAL
open science

L'Alsace du second XXe siècle : la grande mutation industrielle

Nicolas Stoskopf, Pierre Vonau

► **To cite this version:**

Nicolas Stoskopf, Pierre Vonau. L'Alsace du second XXe siècle : la grande mutation industrielle. Revue d'Alsace, 2004, 130, pp.159-192. hal-01164228

HAL Id: hal-01164228

<https://hal.science/hal-01164228>

Submitted on 16 Jun 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Alsace du second XX^e siècle : la grande mutation industrielle

par

Nicolas Stoskopf et Pierre Vonau

Selon une tradition bien établie, c'est aux géographes et aux économistes que revient la tâche de traiter l'évolution économique récente de l'Alsace. Etienne Juillard, Henri Nonn et Richard Kleinschmager ont non seulement publié des ouvrages spécialisés sur ces thèmes¹, mais ils ont également signé le chapitre correspondant dans les histoires collectives d'Alsace². De fait, les historiens leur ont abandonné le terrain et se sont désintéressés d'une question dont les sources essentielles étaient les enquêtes statistiques ou les études économiques réalisées dans l'objectif d'analyser le présent. Leur production spécifique se limite à une portion de thèse³, à des parties de monographies d'entreprises⁴ et à quelques brèves synthèses d'autant plus courageuses qu'elles restent isolées⁵. Aucun colloque organisé par un centre de recherche historique ne s'est penché sur l'évolution économique de l'Alsace au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle.

Cette importante lacune ne saurait être comblée dans le cadre d'un article aux ambitions nécessairement modestes, d'autant qu'il ne suffit pas, pour *historiciser* une question, de compiler et de mettre bout à bout les études et les écrits des contemporains, en l'occurrence des statisticiens, des économistes ou des géographes. On se contentera donc d'un essai fondé sur une exigence historique, celle de la périodisation et de la datation, sur une perspective microéconomique attentive aux stratégies et aux comportements des acteurs, centrée sur les entreprises industrielles, et sur un postulat de départ : l'Alsace a connu au cours du dernier

¹ R. Kleinschmager, *L'économie alsacienne en question*, Colmar, Alsatia, 1974 ; E. Juillard, *Atlas et géographie de l'Alsace et de la Lorraine*, Paris, Flammarion, 1977 ; H. Nonn et J.A. Héraud, *Les économies industrielles en France de l'Est, tissus et réseaux en évolution*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1995. Citons également J. Creusat et K. Demeusy, *L'Alsace industrielle*, Strasbourg, INSEE, 1990 et 2000 ; R. Woessner, *Mythes et réalités de l'espace Rhin-Rhône*, Besançon, 2000.

² P. Dollinger et H. Nonn, *L'Alsace actuelle, 1939-1977*, in F. Rapp (dir.), *L'histoire de l'Alsace*, Wettolsheim, Mars et Mercure, 1978 ; R. Kleinschmager, « Aspects et problèmes de l'économie alsacienne », in P. Klein (dir.), *L'Alsace*, Paris, Les Editions d'Organisation, 1981, p. 529-602 ; H. Nonn, in B. Vogler (dir.), *Nouvelle histoire d'Alsace*, Toulouse, Privat, 2003, p. 269-330.

³ I. Moes-Heinz, *L'évolution industrielle de Mulhouse et de sa région de 1900 à nos jours*, thèse IIIe cycle, USHS, 1978, dact.

⁴ M. Drouot, A. Rohmer et N. Stoskopf, *La fabrique de produits chimiques Thann et Mulhouse*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 1991 ; M. Hau, *La Maison De Dietrich de 1684 à nos jours*, Strasbourg, Oberlin, 1998 ; F. Bernard, *L'Alsacienne de constructions mécaniques des origines à 1965*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2000.

⁵ J.P. Kintz, « Produire, travailler, vivre dans un autre monde », in P. Dollinger (dir.), *L'Alsace de 1900 à nos jours*, Toulouse, Privat, p. 269-322 ; B. Vogler et M. Hau, *Histoire économique de l'Alsace*, Strasbourg, La Nuée Bleue, p. 305-390.

demi-siècle une grande mutation de son organisation économique, marquée par la crise ou, à tout le moins, la profonde transformation de ses activités traditionnelles et de son capitalisme familial hérités du passé, et par l'émergence d'une économie nouvelle qui est en grande partie sous le contrôle d'investisseurs étrangers à la région. Ces deux mouvements, l'un descendant et l'autre ascendant, ne se sont pas succédé dans le temps, mais sont synchrones. De ce point de vue, la crise de 1974 ne constitue pas une coupure fondamentale entre vingt-cinq Glorieuses et vingt-cinq Piteuses : une certaine autosatisfaction a d'ailleurs dominé en Alsace aussi bien avant, car la région était bien placée dans le processus de développement et d'amélioration du niveau de vie, qu'après, grâce à ses performances en matière d'emploi. La mutation s'est faite sans douleur excessive et sur une durée suffisamment longue pour qu'elle demeure longtemps mal perçue. Mais au début du XXI^e siècle, à un moment où les avantages comparatifs de l'Alsace semblent se dégrader et où la désindustrialisation menace, il n'est pas inutile de faire le point sur le chemin parcouru en un demi-siècle⁶.

I. Les permanences de l'économie alsacienne au milieu des années cinquante

Malgré la succession d'épreuves infligées par trois guerres franco-allemandes et par la crise des années trente, l'économie alsacienne restait marquée, au milieu des années cinquante, par les permanences. La plupart de ses structures et de ses activités productives avaient des racines historiques profondes. S'interrogeant en 1955 sur l'existence d'une économie alsacienne, Pierre Pflimlin partait à la recherche « d'activités unies entre elles par des liens de solidarité (...) pouvant se fonder sur l'identité et la complémentarité » et dégageait finalement trois axes principaux autour desquels s'ordonnait une certaine unité :

« L'agriculture tenue, par sa structure, à la polyculture intensive, prolongée par des industries agricoles et alimentaires assurant la plus haute valorisation de ses produits.

L'industrie textile, qui est le pôle central autour duquel gravitent les industries chimiques et mécaniques.

La voie rhénane, artère principale du couloir alsacien⁷. »

L'auteur ajoutait que cette économie régionale « marquait le pas depuis un quart de siècle » et qu'elle « présentait des faiblesses de structure résultant d'un vieillissement ou, en tout cas, d'une insuffisante adaptation aux conditions nouvelles de la compétition économique⁸ ». De fait, la propriété foncière était morcelée de façon excessive, avec une majorité d'exploitations d'une superficie inférieure à cinq hectares, et la productivité agricole était insuffisante bien que la baisse des effectifs fût déjà largement entamée : la part des agriculteurs dans la population active était tombée de 31 % en 1946 à 21 % en 1954⁹. Le poids

⁶ Les auteurs remercient vivement des entretiens qu'ils leur ont accordé et de leurs conseils MM. Jacques-Henry Gros, Michel Hau, Daniel Hoeffel, André Klein, Pierre Netter, Eric de Valence. Merci aussi à Jean-Claude Hager, chargé de mission à l'ADA pour son aide précieuse.

⁷ Cf. *L'Alsace, son activité économique*, Strasbourg, Dernières Nouvelles de Strasbourg, p. 10-11.

⁸ *Ibid.*, p. 13-14.

⁹ B. Vogler et M. Hau, *op. cit.*, p. 307.

des industries traditionnelles pouvait apparaître trop lourd : le textile-habillement occupait 65 000 travailleurs, soit près du tiers des salariés de l'industrie. Son patronat continuait à jouer un rôle dominant en exerçant par exemple, jusqu'au milieu des années cinquante, un monopole de fait sur la présidence des trois chambres de commerce : Paul Jacquel à Strasbourg, René Blech à Colmar et André Jaquet à Mulhouse, appartenant tous les trois à la bourgeoisie protestante¹⁰, représentaient des maisons dont la plus récente, Schaeffer & Cie, gérée par le dernier nommé, remontait à 1844¹¹. La concentration était peu poussée : la petite usine, aux toits de sheds, « blottie » au fond d'une vallée vosgienne, a longtemps fait partie des lieux communs du paysage industriel régional. Dans l'industrie brassicole, la tendance à la concentration connut un étonnant palier, de 1930 à 1959, pendant lequel un seul établissement, la Brasserie de Mulhouse en 1940, ferma ses portes. Sur les vingt-deux autres établissements, quatre étaient bicentennaires, onze largement centenaires¹². Finalement, malgré un rôle permanent dans l'histoire, c'est paradoxalement la voie rhénane qui, dans les composantes de l'économie alsacienne citées par Pierre Pflimlin, apparaissait comme l'élément le plus neuf : l'aménagement du port de Strasbourg, promu port autonome en 1924, et la construction du Grand Canal d'Alsace changeaient profondément la géographie des transports et de l'énergie. Strasbourg se targuait d'être devenu le premier port charbonnier français¹³ et le Rhin était en voie d'être transformé en bassin de production hydroélectrique. Il n'est pas étonnant qu'Etienne Juillard ait fait en 1962 de l'industrialisation des bords du Rhin, convertis, à l'occasion d'une vision prospective, en une rue d'usines pétrochimiques, le facteur majeur d'un renouveau économique propre à réveiller ce qu'il appelait alors « la Belle au bois dormant¹⁴ ».

Pour relever ce défi de la modernisation, les élites économiques alsaciennes disposaient d'un certain nombre d'atouts. Elles pouvaient s'appuyer sur un capitalisme régional solidement étayé, à la fois bien enraciné lui aussi dans l'histoire et capable d'initiatives. Du Nord au Sud de la région, les anciennes dynasties familiales continuaient à tenir les entreprises importantes et à exercer leur influence dans les organes dirigeants. L'industrie textile en offrait une parfaite illustration, à commencer par les trois grandes entreprises qui dominaient le secteur du coton :

- Dollfus-Mieg & Cie (DMC), spécialiste mondial du fil à coudre et à broder, qui employait 4 000 ouvriers à Mulhouse et 1 500 à Belfort, était présidée entre 1955 et 1958 par Gustave Prévot (1897-1992), dépositaire à la suite de son mariage en 1920 avec Antoinette

¹⁰ A la nuance près qu'André Jaquet, profondément ému par les grèves de 1936, n'avait « trouvé un réconfort moral qu'en se convertissant au catholicisme », d'après E. Juillard, « Une métropole industrielle », *Où va Mulhouse ?*, *Saisons d'Alsace*, 137, automne 1997, p. 36.

¹¹ N. Stoskopf, *Les patrons du Second Empire*, 4, *Alsace*, Paris, Picard-Cénomane, 1994, p. 145-148.

¹² Cf. H. Nonn, « Brasserie », *Encyclopédie de l'Alsace*, p. 798-807 ; J.C. Colin et J.D. Potel-Jehl, *La bière en Alsace*, Strasbourg, Coprur, 1989.

¹³ *L'Alsace, son activité...*, *op. cit.*, p. 14.

¹⁴ Cf. E. Juillard, « L'Alsace dans dix ans », *Saisons d'Alsace*, 1, hiver 1962, p. 4-23.

Scheurer, des intérêts des familles Scheurer, Kestner et Dollfus¹⁵ ; il présida en outre la Chambre de commerce de Mulhouse de 1957 à 1961.

- La Société anonyme d'industrie cotonnière (SAIC), maison de commission qui supervisait les approvisionnements et les ventes de dix-huit entreprises et employait 5 000 salariés *via* la gestion d'un portefeuille de participations industrielles, était un groupe familial détenu pour l'essentiel par les descendants d'Edouard Vaucher et de son associé Henry Spoerry-Mantz¹⁶ : au milieu des années cinquante, le petit-fils de ce dernier, Henry Spoerry (1879-1966), présidait le groupe dont la direction générale était assurée par Jean Vaucher et par son adjoint, Jacques-Henry Gros, gendre d'Henry Spoerry, descendant des manufacturiers de Wesserling.

- Schaeffer & Cie, le troisième grand du textile alsacien avec 3 500 ouvriers, leader de l'ennoblissement, c'est-à-dire du blanchiment, de la teinture et de l'impression des fils et des tissus, n'avait jamais été une affaire familiale¹⁷. Mais par un curieux retournement des choses, le sort de Schaeffer s'est identifié pendant près d'un siècle et trois générations à la famille Jaquet. Avant que la troisième génération, représentée par Pierre Jaquet (1919-1986), n'arrive à l'âge des pleines responsabilités, son père André (1885-1959) fut secondé par un héritier des grandes familles mulhousiennes du XIX^e siècle, Bernard Thierry-Mieg (1902-1988), directeur général en 1945, puis président de 1959 à 1973.

Parmi les autres grands patrons du textile alsacien, on relevait les noms d'Edouard de Turckheim (1885-1969), petit-fils d'Albert de Dietrich et gendre de Léon Schlumberger : il avait pris la succession de son beau-père à la tête de l'Union textile, qui exploitait plusieurs établissements à Guebwiller et Issenheim, et en avait fait une entreprise pionnière dans le travail des fibres artificielles et synthétiques¹⁸. Jean-Jacques Dollfus (1907-1982) était à la fois un industriel de la laine comme président de Dollfus-Noack & Cie¹⁹, de la Fédération des syndicats lainiers d'Alsace, vice-président du Comité central de la laine, et un industriel du coton lorsqu'il succéda en 1954 à son cousin Daniel Bourcart à la tête des Filatures et Tissages Bourcart de Guebwiller. Il fut également adjoint au maire de Mulhouse de 1953 à 1965²⁰. Jacques André (1903-1986), industriel de troisième génération, spécialisa les établissements Isidore André de Masevaux dans la fabrication de textiles artificiels, notamment la fibranne ; conseiller général de 1945 à 1955, il présida la commission des Finances et joua un rôle déterminant dans la création en février 1953 du Comité d'action pour le progrès économique et social haut-rhinois (CAHR), dont il fut le premier président, et, en

¹⁵ Antoinette Scheurer était la petite-fille d'Auguste Dollfus, président de DMC de 1890 à 1905 et la fille de Jules Scheurer, vice-président de DMC de 1921 à 1930.

¹⁶ D'après J.H. Gros, *1828-1953, Société anonyme d'industrie cotonnière, Mulhouse*, Mulhouse, 1953. Voir aussi F. Schopfer, *Mémoire pour l'avenir par les anciens de la SAIC Velcorex*, 2002.

¹⁷ Cf. *Etablissements Schaeffer & Cie*, Paris, 1956, 70 p.

¹⁸ Sur l'Union textile, cf. *Deux siècles d'industrie textile dans le Florival*, Guebwiller, 2001, p. 81 et *passim*.

¹⁹ Sur Dollfus & Noack, voir P. Specklin, *La fibre du feutre. De Dollfus & Noack à Dollfus & Muller de 1811 à nos jours*, Mulhouse, Société industrielle de Mulhouse, 2004.

²⁰ Cf. R. Oberlé, « Dollfus Jean-Jacques », *NDBA*, p. 680-681.

février 1956, de la Société alsacienne de développement et d'expansion (SADE), première du genre en France, qu'il présida également de 1958 à 1971²¹.

Si l'on ajoute à cette revue les Wallach et Bernheim à Mulhouse, Lang dans le Sundgau, les Blech, Baumgartner et Grimm à Sainte-Marie-aux-Mines, les Marchal et Jacquel dans la vallée de la Bruche²², c'est simplement pour constater que, dans l'industrie textile alors dominante, peu de place était laissée à la pénétration des capitaux extérieurs. Aux Motte de Tourcoing, qui exploitaient depuis 1923 la Cotonnière de Mulhouse, l'ancien établissement de la famille Dreyfus²³, s'étaient ajoutés dans les années trente quelques autres investisseurs qui avaient profité de certains accès de faiblesse lors de la crise pour prendre pied dans le textile alsacien : ainsi Gillet-Thaon contrôlait la manufacture de Kingersheim²⁴, Boussac, celle de Wesserling, ou le groupe Boissières, les usines Zeller Frères de la vallée de la Doller. A Colmar, le médecin américain d'origine allemande, Alexander Berglas, avait pris, au lendemain de la guerre, la succession des établissements Kiener²⁵. Dans l'industrie de la laine, les frères Schlumpf, d'origine suisse, s'étaient rendu maître en 1940 de la filature de laine de Malmerspach et se montraient très offensifs en 1956 et 1957 en mettant la main, coup sur coup, sur la filature d'Erstein et les établissements mulhousiens Heilmann, Kœchlin & Desaulles, destinés ultérieurement à abriter leur collection d'automobiles. Par leurs méthodes expéditives et leur goût du secret, l'irruption des Schlumpf était sans conteste l'élément qui paraissait le plus déstabilisateur au sein du patronat haut-rhinois²⁶.

A Strasbourg, le pouvoir économique était davantage dans les mains des banquiers et des négociants que dans celles des industriels : si Alfred et Fernand Herrenschmidt avaient tour à tour dominé leur époque, avant et après la Grande Guerre, c'est qu'à la direction de la tannerie familiale, ils ajoutaient la présidence de la Sogénal et de nombreuses autres sociétés²⁷. Après 1945, le relais fut progressivement pris par Jean Wenger-Valentin (1892-1975), fondateur et président du Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine (CIAL) et de la compagnie d'assurances Rhin & Moselle. Il exerça la présidence de la Chambre de commerce de Strasbourg de 1956 à 1967. Très intéressé par la navigation rhénane et les relations européennes, il était proche d'Albert Auberger (1893-1978), président de la société d'armement et de combustibles Rhin & Rhône et du Port autonome de Strasbourg, de Jean Prêcheur (1897-1977), directeur général de Rhin & Rhône, administrateur du port autonome,

²¹ SADE, rapports d'assemblée générale, 1957-1971, collection de la Bibliothèque universitaire de la Société industrielle (BUSIM).

²² Cf. *L'Alsace, son activité économique...*, *op. cit.*, *passim*.

²³ Le groupe Boussac, qui avait acheté l'entreprise aux Dreyfus, la revendit en décembre 1923 à L. & F. Motte Frères. Ces derniers acquirent en 1928 les tissages de Wildenstein et de Merxheim. Cf. *L'Alsace...*, *op. cit.*, p. 450.

²⁴ Cf. C. Ferry, *La blanchisserie et teinturerie de Thaon, 1872-1914*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1992, p. 238-239.

²⁵ J.M. Schmitt, « Berglas Alexander », *NDBA*, p. 179-180.

²⁶ Cf. F. Laffon et E. Lambert, *L'affaire Schlumpf*, Strasbourg, Editions du Rhin-La Nuée Bleue, 2000.

²⁷ Cf. P. Herrenschmidt, *Survol d'une famille alsacienne du XVe au XXe siècle : la famille Herrenschmidt*, Strasbourg, 1985.

qui prit la succession de J. Wenger-Valentin à la tête de la Chambre de commerce (1968-1977), ou encore d'Henri-Charles Seegmuller (né en 1909), patron de l'armement Seegmuller et vice-président de la Chambre de commerce de Strasbourg de 1956 à 1974²⁸. Tous ces hommes disposaient d'un important relais politique dans la personne de Pierre Pflimlin : Albert Auberger figurait d'ailleurs en troisième position sur la liste conduite par Pierre Pflimlin, qui remporta les élections municipales de 1959²⁹, et Jean Prêcheur rejoignit son équipe municipale en 1965. Or Pierre Pflimlin, qui avait signé avec Henry Laufenburger avant la guerre un *Cours d'économie alsacienne*, s'intéressait de très près aux affaires régionales : il avait pris en octobre 1950 l'initiative du premier comité d'expansion économique en France, le Comité d'étude et d'action pour l'économie alsacienne.

Ainsi, malgré certaines pesanteurs dont tous les milieux informés avaient conscience, malgré un contexte national dirigiste et centralisateur assez défavorable aux élites régionales, l'économie alsacienne paraissait bien armée pour affronter avec succès la nécessaire modernisation que les nouvelles règles du jeu de la concurrence et de l'ouverture des marchés, tardivement appliquées par la France, allaient néanmoins imposer. Elle bénéficiait de fortes traditions et d'expériences accumulées, de structures capitalistes solides et de relais d'influence qui lui permettaient d'envisager l'avenir avec une relative confiance.

II. Le dépérissement de l'économie traditionnelle

Près de cinquante ans plus tard, on ne peut pas dire que le devenir de l'économie alsacienne ait globalement trahi cette confiance. Mais force est de constater que l'adaptation s'est faite au prix de la crise de ses activités traditionnelles et du dépérissement de ses structures capitalistes, les secondes accompagnant souvent les premières dans leurs difficultés. Avant d'esquisser un bilan de ces transformations, on prendra deux exemples assez différents dans la tournure prise par les événements, le textile, dont la crise s'est soldée par une perte de substance considérable, la brasserie, où la concentration s'est accompagnée au contraire d'une expansion remarquable de la production régionale.

A. Cinquante ans de crise du textile

La crise du textile alsacien a duré un demi-siècle³⁰ : commencée en 1951³¹, elle est près de s'achever au début du XXI^e siècle, faute de combattants. Il restait 8 300 emplois dans le

²⁸ Sur Wenger-Valentin, Auberger, Prêcheur et Seegmuller, voir les notices de Robert Weirich dans le *NDBA*.

²⁹ Cf. G. Livet et F. Rapp (dir.), *Histoire de Strasbourg des origines à nos jours*, Strasbourg, DNA-ISTRA, p. 578.

³⁰ Cf. S. Beauclair, « L'évolution du textile alsacien au XX^e siècle », *L'industrie textile en Alsace*, BSIM 1/1990, n° 816, p. 17-24. Voir également dans le même ouvrage A. Kaemmerlen, « Evolution de la localisation et de la production textile en Alsace de 1900 à nos jours », p. 27-58.

³¹ F. Fruhinsholz fit paraître, en plusieurs livraisons, une grande enquête sur les difficultés de l'industrie textile alsacienne dans le *Nouveau Rhin français*. Le premier article, paru le 29.12.1951, s'intitulait (en allemand) : « L'industrie textile alsacienne convalescente devant un nouveau 1928 ? », revue de presse du Syndicat textile d'Alsace (STA), CERARE, 92 A 3746.

textile-habillement alsacien à la fin de 2003 contre 45 800 en 1967 et 31 460 en 1980³². A Wessering, une histoire prestigieuse, commencée en 1762, s'est arrêtée en mars 2003 par la mise en liquidation judiciaire de la Compagnie de développement textile (CDT), basée à Tourcoing, qui l'exploitait, et par les manifestations des salariés brutalement licenciés³³.

Dès les années cinquante, on avait clairement conscience des facteurs de la crise : elle était provoquée par la réduction des débouchés sur les marchés coloniaux, la concurrence des pays neufs et la modification des habitudes de consommation des ménages au profit des biens d'équipement durables. Sur le premier point, le textile alsacien payait les orientations prises dans les années vingt : lorsque les dispositions douanières transitoires avec l'Allemagne prévues par le traité de Versailles prirent fin au bout de cinq ans, l'industrie alsacienne n'eut d'autre ressource que de se tourner vers le marché colonial. Certaines entreprises se spécialisèrent même dans un seul type de produit, comme les établissements Scheidecker à Muttersholtz qui fabriquaient des satins noirs presque exclusivement destinés à la clientèle indochinoise³⁴. La décolonisation eut des conséquences fatales, tandis que le marché français s'ouvrait à la concurrence dans le cadre de la construction européenne et de l'application des accords du GATT.

Avec des accès de fièvre suivis de périodes de rémission, les Trente Glorieuses furent donc marquées par la litanie des fermetures d'usines textiles. En 1962, on dénombrait déjà l'arrêt de 61 établissements depuis le début des années cinquante sur un total de 147 entraînant près de 6 400 licenciements³⁵. En 1964, la CFDT diffusait un tract pathétique intitulé « Qu'avez-vous fait de notre Libération ? » où l'on faisait état de deux cents usines, textiles ou non, fermées en Alsace depuis 1954. Si l'on pouvait comprendre la fermeture d'établissements marginaux ou vétustes, on admettait moins la disparition de quelques fleurons de l'industrie régionale, tous centenaires : en 1958, Schlumberger-Steiner à Roppentzwiller³⁶ et les Filature et Tissage de la Cité à Mulhouse ; en 1961, la Filature de la Porte du Miroir à Mulhouse (ci-devant Naegely) et l'ex-usine Scheurer-Lauth de Bitschwiller ; en 1963, Charles Mieg & Cie à Mulhouse, la filature Hausmann du Logelbach et les Filature et Tissage Marin-Astruc à Buhl ; en 1964, Bian à Sentheim, etc³⁷.

La crise des débouchés posait le problème de la structure de l'offre. Le diagnostic établi dès 1953 par Jacques-Henry Gros était juste et allait se révéler dramatiquement prémonitoire : « A base d'entreprises de petite et surtout de moyenne importance, (l'industrie cotonnière) appartient à un ensemble où chacun s'est toujours considéré comme essentiellement

³² d'après les Assedic, citées par Christian Lienhardt, *DNA*, 8.11.2003.

³³ *L'Alsace*, 5.3.2003, revue de presse, BUSIM.

³⁴ D'après J.H. Gros, *Après 50 ans au service de l'économie alsacienne, vers quel avenir ?*, conférence du 30.1.1984 à Storckensohn, p. 10. A noter néanmoins que l'entreprise résista encore plus de dix ans et ne ferma ses portes qu'en avril 1963.

³⁵ *L'Alsace*, 28.6.1962.

³⁶ L'usine, rachetée en 1963 par les Fils d'Emanuel Lang, a été définitivement fermée en 1970.

³⁷ Revue de presse du Syndicat textile d'Alsace, CERARE STA 92A 3740 à 3746.

individualiste et où les solutions générales et d'organisation ont toujours été difficiles à promouvoir comme à maintenir³⁸. » La nécessité d'une concentration, accompagnée d'une rationalisation et d'une réduction des capacités de production, paraissait évidente aux yeux de nombreux responsables. Restait à savoir selon quelles modalités allaient s'opérer ces regroupements. Tout s'est joué dans un laps de temps assez court, au début des années soixante.

Dans un premier temps, la priorité paraissait être de concentrer les secteurs de la filature et du tissage. Mais en 1960 diverses combinaisons associant la SAIC et Charles Mieg à Mulhouse, Bourcart et l'Union textile à Guebwiller et Isidore André à Masevaux, n'aboutirent pas³⁹. Il semble que les querelles de personne aient pesé lourd dans cet échec. Le 30 décembre 1960, fut annoncée en revanche la fusion de DMC avec son concurrent du Nord, Thiriez & Cartier-Bresson⁴⁰. Bien que l'accord se fasse sur la base d'une stricte égalité entre Alsaciens et Nordistes, l'actionnariat beaucoup trop morcelé de DMC était condamné à être marginalisé au sein du nouvel ensemble dominé de fait par la famille Thiriez. Brutalement, DMC, fleuron de l'industrie mulhousienne, échappait à l'influence régionale. Si l'entreprise conserva sa raison sociale historique, ce fut uniquement pour des raisons d'opportunité, parce que la marque était mondialement connue et que les actions étaient précédemment cotées en bourse, contrairement à celles de son partenaire. Le siège social fut transféré à Paris à compter du 1^{er} juillet 1963, ce qui provoqua une vive émotion à Mulhouse.

En octobre 1962, Bernard Thierry-Mieg et Renaud Gillet créèrent ensemble TIVAL (Teinture et impression des Vosges et d'Alsace) qui regroupait les neuf usines exploitées par Schaeffer et par Gillet-Thaon dans l'Est de la France. Devenant un géant français de l'ennoblissement, cette nouvelle société pouvait prétendre dominer l'ensemble de la filière cotonnière alsacienne et vosgienne et « aurait pu constituer, comme l'envisageaient ses promoteurs, une étape décisive dans l'organisation de l'industrie française du coton pour quelques décennies⁴¹ ». Mais les incompatibilités d'humeur entre les deux hommes, aggravées par une conjoncture très défavorable, firent rapidement voler en éclat cette union éphémère. Dès novembre 1963, Renaud Gillet forma un nouvel ensemble, Texunion, qui hérita de l'usine de Pfastatt, berceau historique de Schaeffer. DMC acquit en 1969 la majorité du capital de Texunion⁴². De son côté, Bernard Thierry-Mieg réagit à la rupture de TIVAL par la fondation en décembre 1967 de Schaeffer-Impression qui regroupait l'usine de Vieux-Thann

³⁸ J.H. Gros, « L'industrie cotonnière... avenir incertain », *Réforme*, 11.7.53, CERARE STA 92A 3742.

³⁹ D'après J.H. Gros, *Mémoires...*, (titre à préciser ; à paraître aux Editions de La Nuée Bleue)

⁴⁰ J. Thiriez Père & Fils avaient fusionné avec Cartier-Bresson en 1931. Sur la fusion avec DMC et les développements qui s'ensuivirent, voir P. Pouchain, *Les maîtres du Nord du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Perrin, 1998, p. 300-302.

⁴¹ S. Beauclair, *L'industrie textile...*, *op. cit.*, p. 20.

⁴² De 51 %, la participation de DMC passa à 67 % en 1977. D'après G. Mermillod-Blardet, *Le groupe Dollfus-Mieg & Cie (DMC)*, dactyl., Université des sciences sociales de Grenoble, 1977, p. 168.

et plusieurs fabricants-transformateurs mulhousiens⁴³.

Les ratés de ces tentatives de concentration à la base, dans la filature et le tissage, et au sommet, dans l'ennoblissement, eurent des conséquences graves pour l'avenir du textile alsacien, privé d'un leader, d'une dynamique collective et d'une stratégie. Il fut condamné à être ballotté de crise en crise, de restructuration en restructuration, au gré d'intérêts rarement convergents. Il devint la proie de repreneurs qui alimentèrent la chronique des années soixante-dix. Les frères Schlumpf continuèrent à choquer l'*establishment* alsacien par leurs méthodes : le 23 juin 1971, ils prirent à la hussarde le contrôle de la filature mulhousienne de laine peignée Gluck, fondée naguère par André Kœchlin, et « débarquèrent » son président, Jean-Jacques Dollfus, en pleine assemblée générale des actionnaires, à la suite d'un renversement subit de majorité⁴⁴. Les frères Willot vinrent en Alsace grappiller quelques miettes de leur empire en cherchant à séduire des actionnaires soucieux de récupérer leur capital avant une déconfiture annoncée⁴⁵ ; ailleurs, ils se posèrent en sauveurs d'entreprises réduites à la liquidation et d'emplois condamnés par des administrateurs judiciaires : ainsi, en décembre 1971, Agache-Willot annonça la création d'un ensemble alsacien regroupant les usines Georges Risler à Lièpvre, Napoléon Kœchlin et Isidore André à Masevaux⁴⁶. Mais les uns et les autres ne tardèrent pas à être acculés à la faillite, les premiers en 1976⁴⁷, les seconds en 1981.

La crise du textile fut loin cependant d'être un horizon uniforme pendant cinquante ans. Il y eut des rémissions. Certains parvinrent à tirer leur épingle du jeu : Jacques-Henry Gros, sauva la SAIC, qui avait failli disparaître au début des années soixante, en lui faisant d'abord subir une sévère cure d'amaigrissement et de cession d'actifs en 1963, puis en la spécialisant dans la fabrication du velours dont elle devint, grâce à une remarquable expansion, le leader en Europe. Il put ainsi amorcer dès 1968 un rapprochement avec Schaeffer, régler sa succession en 1975 et vendre un groupe performant qui tomba finalement dans l'escarcelle de DMC en 1987⁴⁸. A Ribeauvillé, Arné Borin sauva à deux reprises, en 1967 et en 1979, la manufacture d'impression sur étoffes et put transmettre à son fils une entreprise prospère qui maintient, sous la marque Beauvillé, la tradition du luxe dans les arts de la table⁴⁹. A Altkirch, un groupe de cadres, appuyé par trois investisseurs, reprit en 1977 la Société industrielle alsacienne de textiles (SIAT), vendue par Schaeffer, et réussit en vingt ans, sous la direction

⁴³ Dans le langage professionnel, un fabricant-transformateur est un intermédiaire, un commissionnaire, comme la SAIC, qui gère les approvisionnements et les ventes de ses « commettants ». Le rapprochement avec Schaeffer-Impression concernait les maisons Pierre Dreyfus & Cie, SONIA et MATI. Cf. S. Beauclair, *op. cit.*, p. 21.

⁴⁴ F. Laffon et E. Lambert, *L'affaire...*, *op. cit.*, p. 66-67.

⁴⁵ Les Willot reprirent par exemple en Alsace les Filatures et tissages de Villé et la Sincotex, héritière dans la vallée de la Bruche des entreprises Seillière, Scheidecker, Buxtorf, Schieber, etc.

⁴⁶ « Epilogue à Masevaux », *DNA*, 25-26.12.1971.

⁴⁷ F. Laffon et E. Lambert, *L'affaire...*, *op. cit.*, p.

⁴⁸ Cf. J.H. Gros, *Mémoires...*, *op. cit.*, à paraître.

⁴⁹ L. Borin, *Beauvillé, créateur par tradition*, Strasbourg, Editions Ronald Hirlé, 1994 ; *id.*, *Beauvillé, l'histoire industrielle d'une marque de luxe*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2000 .

de Marcel Rosburger, à multiplier par six son chiffre d'affaires, à augmenter les effectifs de 35 % et à rester constamment bénéficiaire du moins jusqu'à la fin du siècle⁵⁰...

Mais ces cas sont exceptionnels. Les deux leaders du textile en Alsace, Schaeffer et DMC, n'ont pas échappé au déclin de la branche qui s'est accentué encore dans le contexte de la mondialisation des années quatre-vingt-dix. Schaeffer fut l'objet d'une bataille boursière au printemps 1994 : l'OPA lancée par le groupe familial Zuber-Laederich, contrôlé par Gérard Koch, fut contrée par un premier, puis par un second enchérisseur, la société HGD Dufour d'Armentières qui l'emporta finalement⁵¹. Mais l'opération se solda par un échec industriel qui conduisit Schaeffer-Dufour à se désengager de ses affaires françaises en 1998-1999 pour se replier sur ses usines africaines⁵². En avril 2000, DMC annonça la fermeture de l'usine Texunion de Pfastatt : « L'entreprise fut dirigée par une noria de patrons éphémères. A chaque départ, ils laissaient l'usine un peu plus en difficultés » commentait Françoise Zimmermann dans les *DNA*⁵³... A Sainte-Marie-aux-Mines, l'histoire de l'industrie textile prit fin en janvier 2002 par la liquidation de la Manufacture d'impression de Sainte-Marie, dont le matériel fut vendu aux enchères en mai⁵⁴. A Bischwiller, le même scénario se reproduisit en décembre 2002 avec la liquidation d'Alsavet, successeur du confectionneur Vestra⁵⁵.

Au début du XXI^e siècle, l'industrie textile alsacienne se réduit à une poignée d'entreprises dont l'avenir paraît mal assuré⁵⁶. Si quelques vestiges du savoir-faire alsacien subsistent encore ici ou là, le capitalisme formé dans le giron du textile depuis le milieu du XVIII^e siècle a presque complètement disparu⁵⁷. Contrairement à d'autres régions comme le Nord, il n'y a pas eu de relève en Alsace, personne qui puisse être comparé à Gérard Mulliez ou à Bernard Arnault qui ont construit leur fortune à partir du textile. Les André, Thierry-Mieg, Gros, Jaquet n'ont pas eu de successeurs et ont été les derniers représentants de leurs lignées industrielles. A l'origine de cette débâcle, se trouvent probablement les échecs de la concentration au début des années soixante. Au cours du dernier quart de siècle, le textile alsacien a navigué sans pilote et sans stratégie. Il est devenu le jouet de vents tournoyants qui ont causé sa perte.

B. Concentration dans la brasserie

⁵⁰ Cf. A. Dentz, « La SIAT a pris de l'étoffe », *L'Alsace*, 11.6.1998, revue de presse BUSIM ; mais en 2003, on annonçait qu'à la suite de pertes en 2002, 87 emplois étaient menacés (cf. *L'Alsace*, 10.7.2003).

⁵¹ Cf. *L'Alsace*, 31.3, 15, 20 et 29.4, 27.5, 14 et 24.6.1994 (dossier aimablement prêté par Paul Specklin).

⁵² « Schaeffer : plus d'usines en France », *L'Alsace*, 15.5.1999.

⁵³ F. Zimmermann-Haer, « Texunion : une page d'histoire se tourne », *DNA*, 9.4.2000, revue de presse BUSIM.

⁵⁴ *DNA*, 16.5.2002.

⁵⁵ Cf. A. Latham, « Carnet de route de l'économie alsacienne », *Les Saisons d'Alsace*, 20, 2003, p. 36.

⁵⁶ L'avenir de la branche se situe dans les produits techniques ou non tissés qui font la prospérité de Ganzoni à Saint-Louis, d'Hartmann à Châtenois ou de Kermel à Colmar. Cf. S. Beauclair, *op. cit.*, p. 23 ; H. Amiraux, « Au bout du rouleau », 23.3.2004, MCSinfo.u-strasbg.fr. A noter la mise en place par la région Alsace en novembre 2003 du PACTE textile (Programme d'Accompagnement du Tissu Economique) (Cf. *DNA*, 16.6.2004).

⁵⁷ A l'exception toutefois du groupe Zuber-Laederich d'importance régionale.

Dans la brasserie⁵⁸, c'est au contraire la croissance des Trente Glorieuses et l'émergence d'un géant alsacien qui a déstabilisé l'ensemble de la branche et démantelé les structures héritées du passé. Sous l'impulsion de Jérôme Hatt (1912-1998)⁵⁹, la brasserie Kronenbourg a changé de dimension en une vingtaine d'années : alors qu'elle rivalisait en 1954 avec les brasseries de l'Espérance et de Champigneulle pour occuper le premier rang en France avec une production de 300 000 hectolitres, Kronenbourg livrait six millions d'hectolitres en 1977, soit vingt fois plus. L'usine d'Obernai, K2, mise en service en mars 1969, était toujours la plus moderne d'Europe et assurait à elle seule 25 % de la production française. Entre-temps Jérôme Hatt, directeur général en 1954, PDG en 1964, avait mis en application quelques innovations décisives en matière de marketing, qui permirent de développer les ventes de façon considérable, et de politique sociale, qui contribuèrent à la cohésion de l'entreprise. Dans ce contexte de haute croissance, il annonça en janvier 1970 la fusion avec Boussois-Souchon-Neuvesel (BSN) et avec les Eaux minérales d'Evian pour constituer au sein de BSN un puissant pôle alimentaire dont il devait prendre la direction. Trois actions Kronenbourg étaient échangées contre deux actions BSN, ce qui donnait à l'entreprise alsacienne 20 % du capital du groupe présidé par Antoine Riboud. Mais dès qu'il atteignit la limite d'âge de soixante-cinq ans, Jérôme Hatt, qui n'avait pu s'entendre avec Antoine Riboud, prit sa retraite en novembre 1977. La dynastie des Hatt, qui en était à la huitième génération depuis le XVII^e siècle, laissa la place aux managers de BSN. En juillet 2000, ceux de Scottish & Newcastle prirent le relais lorsque Danone vendit Kronenbourg au brasseur britannique.

Ces évolutions posèrent de sérieux problèmes aux brasseries familiales placées devant le dilemme, croître ou disparaître, ce qui arriva à plusieurs petits établissements ruraux. À défaut de disposer de ressources suffisantes pour financer une croissance interne significative, l'idée s'est imposée dans la deuxième partie des années soixante que la fusion était le seul moyen d'échapper à une disparition pure et simple et d'atteindre une taille critique nécessaire pour affronter la concurrence. Mais la politique de fusions s'est avérée être un marché de dupes : en augmentant la taille de la proie, elle n'a fait qu'aiguiser l'appétit des prédateurs. Trois cas d'école, d'importance très inégale, peuvent être à ce sujet évoqués :

Le regroupement à l'échelle nationale fut tentée par la Société européenne de brasserie (SEB) sous la houlette des brasseries de Champigneulle et de la Meuse. Prieur et Freysz de Koenigshoffen faisaient partie de cet ensemble⁶⁰, qui détenait 28 % du marché français, lorsque BSN en prit le contrôle en janvier 1970, au moment même où se faisait la fusion avec Kronenbourg. Freysz fut immédiatement fermée, Prieur en 1984 et la SEB fut absorbée par

⁵⁸ Sur la brasserie, cf. H. Nonn, *Encyclopédie de l'Alsace*, p. 798-807 ; J.C. Colin et J.D. Potel-Jehl, *La bière...*, *op. cit.* ; B. Fischbach, *La brasserie strasbourgeoise et l'industrie brassicole alsacienne aux XIX^e et XX^e siècles*, maîtrise sous la direction de M. Hau, Strasbourg II, 1991.

⁵⁹ Sur Jérôme Hatt, cf. *Who's who in France*, 1985 ; renseignements complémentaires apportés par son neveu Jean-Philippe Hatt, brasseur à Kronenbourg de 1965 à 1988. Sur Kronenbourg, voir *Kronenbourg Contact*, n° 94 et 100, 1984 ; 113 et 118, 1986.

⁶⁰ La brasserie de Lutterbach avait été fermée dès 1968.

Kronembourg en 1987.

L'Alsacienne de brasserie (Albra), fondée en février 1969, était en revanche une combinaison strictement régionale : en se regroupant, les brasseries de l'Espérance et de la Perle à Schiltigheim, de Mutzig et de Colmar se hissaient au quatrième rang français⁶¹ avec une production d'1,4 million d'hectolitres, 1 400 salariés, 30 % de la production alsacienne et 33 % des exportations françaises. Mais cet ensemble manquait d'un leader capable d'imposer les restructurations indispensables et d'insuffler un nouveau dynamisme. De plus, comme l'Espérance détenait la majorité de son capital, il suffisait de prendre son contrôle pour mettre la main sur l'Albra. C'est ce que comprit Heineken en lançant en août 1972 une OPA sur l'Espérance. Dès le 5 août, on apprenait que son président Michel Hatt et Alfred Heineken s'étaient rencontrés à Paris pour constater « la convergence de leurs intérêts industriels et commerciaux » et que les conseils de Mutzig et de l'Albra avaient également approuvé cette opération⁶². Les restructurations suivirent inéluctablement. La brasserie de la Perle fut fermée en 1972, Colmar en 1975 et Mutzig en 1989. Entre-temps l'Albra s'était transformée en 1980 en Heineken France et la bière Heineken fut désormais brassée dans les locaux de l'Espérance à Schiltigheim.

Michel Debus, qui avait succédé en 1966 à son père à la tête du groupe Fischer-Adelshoffen, incarna longtemps la résistance des brasseurs indépendants dont il présida l'association. Comme président du Syndicat des brasseurs d'Alsace, il prit la tête d'une croisade contre la *Reinheitsgebot*, la loi de pureté allemande de 1516, que les brasseurs allemands avaient exhumée en 1976 pour empêcher l'importation des bières étrangères. Il obtint satisfaction par un célèbre arrêt de la Cour de justice européenne en 1987. Mais le 12 février 1996, il surprit tout le monde en annonçant la vente de son entreprise à Heineken. Avec deux millions d'hectolitres en 1995 et un millier de salariés, dont 550 à Schiltigheim, c'était la plus grande brasserie familiale et indépendante française qui disparaissait en tant que telle bien que les marques de la maison soient maintenues⁶³. On pouvait dès cette époque prévoir que Heineken ne conserverait pas trois sites de production à Schiltigheim : Adelshoffen fut fermée au cours de l'été 2001, non sans provoquer des actions désespérées de ses salariés.

Contrairement au textile, la bière d'Alsace n'a pas connu de crise. Sa part dans le marché national n'a cessé d'augmenter, passant de 20 % au début des années soixante à 40 % en 1980 et à près de 60 % aujourd'hui⁶⁴. Mais le secteur est aujourd'hui dominé par trois multinationales, Scottish & Newcastle, Heineken et Karlsbrau⁶⁵ qui ne laissent aux deux

⁶¹ Derrière la SEB, Kronembourg et l'Union de brasserie, formée également en 1969.

⁶² *DNA*, 3,4 et 5.8.1972.

⁶³ Cf. les articles d'A. Latham, *DNA*, 13 et 14.2.1996. Sur Fischer (1821-2001), voir également *Objectif Alsace*, n° 129, février 2002, p. 9-11.

⁶⁴ 58 % en 2002, dans un marché (18 millions d'hectolitres) en recul depuis 1976 (22 millions d'hectolitres).

⁶⁵ Brasserie familiale savernoise jusqu'en 1972, elle fut vendue alors aux Becker, originaires de Sankt-Ingbert en Sarre qui la revendirent en 1992 à une autre famille sarroise, les Weber.

brasseries indépendantes et familiales subsistantes, Meteor à Hochfelden et Schutzenberger à Schiltigheim, que des miettes. L'évolution de la brasserie résume assez bien ce qui s'est passé au cours du dernier demi-siècle à un niveau plus général : les Alsaciens ont perdu le pouvoir économique dans leur région. Tout s'est joué avant la crise de 1974, c'est-à-dire bien avant le tournant libéral des années quatre-vingts et l'accélération de la mondialisation des années quatre-vingt-dix. Le dernier quart du siècle n'a fait que tirer les conclusions de prémisses nouées dans la période précédente.

C. Esquisse d'un bilan

Les observations faites à propos du textile et de la brasserie peuvent être généralisées à la plupart des branches industrielles. Beaucoup d'entreprises anciennes, souvent largement centenaires, ont purement et simplement disparu, et ceci dès la période des Trente Glorieuses : sans prétendre nullement à l'exhaustivité, on peut citer les établissements Pasquay à Wasselonne en 1954, les usines chimiques des Mines de Bouxwiller en juin 1958, le tissage de toiles métalliques Lang à Sélestat en 1959, les usines métallurgiques Coulaux à Molsheim en 1960 et à Mutzig en 1965, la filature de jute de Bischwiller en 1961, la tannerie Herrenschildt à Strasbourg en 1968, le fabricant de chapeaux Langenhagen à Sarre-Union en 1972⁶⁶, etc.

Ces entreprises n'ont pu faire face aux conditions nouvelles qui s'imposèrent progressivement à l'économie française : du côté de la demande, une mutation profonde et accélérée de la société, qui a bouleversé en peu d'années les standards de consommation, et une réorientation complète du commerce extérieur des marchés coloniaux vers ceux, plus concurrentiels et plus exigeants, de l'Europe communautaire, en bref, le passage d'une économie protégée, orientée vers la production, à une économie ouverte, tournée vers le marché. Du côté de l'offre, l'« ardente obligation » de l'investissement pour réaliser d'indispensables gains de productivité et suivre le rythme de la croissance économique générale. Dans ce contexte devenu défavorable, de nombreuses entreprises se sont retrouvées du mauvais côté, à l'écart du train de la croissance et de la modernité, en compagnie d'autres laissés pour compte, comme la polyculture traditionnelle ou le petit commerce et l'artisanat, voués à une mort lente, mais inexorable.

Dans d'autres cas, le déclin, voire l'agonie, se sont étalés sur près d'un demi-siècle : il en fut ainsi de la Société alsacienne de constructions mécaniques (SACM), fleuron de l'industrie régionale, qui employait encore 10 000 ouvriers sur les sites de Graffenstaden et de Mulhouse en 1955⁶⁷. L'effondrement des commandes à partir de 1953 rendit nécessaire la diversification des productions qui passa par des accords financiers avec de nouveaux associés et entraîna finalement la dilution progressive de l'entreprise dans des ensembles dont elle n'avait plus le

⁶⁶ Qui n'était pas encore centenaire, puisque fondée en 1883.

⁶⁷ Cf. F. Bernard, *L'Alsacienne...*, *op. cit.*, *passim* et épilogue p. 391 et suivantes ; B. Vogler et M. Hau, *Histoire économique...*, *op. cit.*, p. 326-330 et 347-348.

contrôle. Parmi ces diverses tentatives, la construction de 1959 à 1962 des Ateliers de chaudronnerie et de mécanique du Rhin (Rhénaméca) à Ottmarsheim sur les bords du Grand Canal d'Alsace se révéla particulièrement désastreuse : faute de commandes, l'usine ferma dès février 1964 et la SACM, qui était pourtant associée à Alsthom et Neyrpic dans cette affaire, dut supporter l'intégralité des pertes et des réductions d'effectifs représentant un tiers de sa main-d'œuvre environ. Le démantèlement de la SACM, absorbée par la holding Hispano-Suiza, suivit de peu en 1965⁶⁸. L'usine de Graffenstaden passa sous le contrôle d'Alcatel⁶⁹, reprise par la CGE en 1968, pour faire finalement l'objet d'un « mécano industriel » précaire sous l'égide de l'Etat devenu actionnaire à la suite des nationalisations de 1982 : conçu alors pour être un des deux pôles de la machine-outils française, le site n'employait plus que 220 salariés en 1993 contre 2 800 pour la SACM trente ans plus tôt. L'usine de Mulhouse (SACM-M), employant environ 4 000 salariés, poursuivit ses activités de fabrication de moteurs diesel et de machines textiles jusqu'en 1982 où les deux départements furent séparés : la SACM-Textile ferma ses portes dès 1986, la SACM-Diesel fut rachetée en 1989 par le Finlandais Wärtsilä qui annonça en septembre 2003 l'arrêt de la fabrication des moteurs diesel et à gaz⁷⁰.

Une autre grande entreprise de constructions mécaniques, la Manufacture des machines du Haut-Rhin, Manurhin, fondée en 1919 à Bourzwiller, près de Mulhouse, par Jules Spengler, subit de dramatiques restructurations dans les années quatre-vingts. Alors qu'elle employait 4 000 ouvriers, le groupe Matra prit progressivement le contrôle de son capital et scinda en 1984 l'entreprise en deux entités, Matra Manurhin Automatic pour les fabrications civiles et Matra Manurhin Défense pour les militaires. La première fut liquidée dès 1986, la seconde vendue en 1990 et toutes les deux entamèrent une histoire chaotique jusqu'à nos jours où les dépôts de bilan succédèrent à d'éphémères reprises et où les réductions d'effectifs tinrent lieu de politique sociale⁷¹.

Le déclin des Anciens Etablissements Goldenberg & Cie, établis sur le site de Monswiller depuis 1837, parut être enrayé par la prise de contrôle de Aciers Outils Peugeot en 1951, mais l'actionnaire principal se désengagea en 1986 pour vendre l'entreprise, spécialisée dans l'outillage à main, au groupe américain Stanley. Trois ans plus tard, l'entreprise fut totalement démantelée⁷².

La période fut également marquée par le lent déclin de l'activité des mines de potasse d'Alsace, du moins à partir de 1960 où la production atteignait 11 millions de tonnes de sels pour un effectif de 12 400 salariés. Intégrée à partir de 1967 dans Entreprise minière et

⁶⁸ Cf. F. Bernard, *L'Alsacienne...*, *op. cit.*, épilogue, p. 391 et suivantes.

⁶⁹ Alcatel, la Société alsacienne de constructions atomiques, de télécommunications et d'électroniques, fut créée à cette époque pour reprendre certains actifs de la SACM.

⁷⁰ A. Dentz, « Mulhouse perd son moteur historique », *L'Alsace*, 11.9.2003.

⁷¹ Cf. M. Biotteau, V. Godar et A. Schilliger, *Manurhin*, mémoire pour le DESS Techniques d'archives et de documentation, Université de Haute-Alsace, février 2004.

⁷² P. Vonau, « Du temps de Peugeot au temps de la crise », *Le Zornhoff 4^{ème} partie, Pays d'Alsace*, 3/1996.

chimique (EMC), les Mines domaniales (MDPA) firent un gros effort de productivité qui se traduisit par la baisse rapide des effectifs, ramenés à 7 400 salariés en 1975⁷³. Mais à partir des années quatre-vingts, la production se réduisit à son tour, faute de rentabilité : la potasse extraite au Canada, transportée jusqu'à Rotterdam et livrée dans le Haut-Rhin, revenait moins cher que le minerai local⁷⁴. Dans ces conditions, EMC géra la fermeture des puits et programma l'arrêt des activités extractives pour 2004 : celle-ci fut finalement anticipée de deux ans à la suite de l'incendie qui éclata dans le dépôt de déchets industriels géré par Stocamine à Wittelsheim.

Les cessions d'actifs industriels, qui se sont multipliées dans les années quatre-vingt-dix, font l'effet de donner le coup de grâce à l'économie ancienne en faisant basculer ce qui lui restait de bastions historiques du côté de l'économie nouvelle, c'est-à-dire en transférant la propriété et les centres de décision en dehors de la région. Elles concernent quelques entreprises qui ont traversé les siècles et les diverses épreuves en restant compétitives. Ainsi De Dietrich, dont l'origine remonte au XVII^e siècle, a dû se séparer successivement de plusieurs de ses départements, l'électroménager en 1992, le ferroviaire en 1995, le matériel de voie (Cogifer) en 2002 et l'équipement thermique en 2004, pour ne conserver que l'équipement chimique. Parallèlement, l'actionnariat familial a été regroupé dans la Société industrielle du Hanau, une holding dominée par la banque néerlandaise ABN Amro⁷⁵. A Thann, le lent processus amorcé dès 1899 par la transformation de la Fabrique de produits chimiques en société anonyme s'est brutalement accéléré et a pris une autre dimension lorsque Rhône-Poulenc a vendu l'usine par appartements à deux sociétés américaines, Ethyl Chemicals (devenue Albermarle PPC) en 1993 et Millenium Inorganic Chemicals en 1998⁷⁶.

Ce transfert s'applique également à des entreprises plus jeunes : ainsi, Baumgarten & Cie (BACO), fondée en 1919, entreprise strasbourgeoise spécialisée dans la fabrication des disjoncteurs et des commutateurs, a été vendue en 1992 au groupe Legrand. En 1999, ce fut au tour de Clemessy d'être cédée à un consortium franco-allemand associant EDF, la Cogema et Siemens. L'entreprise, fondée par Eugène Clemessy en 1908 avait connu une grande expansion au cours des années soixante et soixante-dix sous la direction de son fils André, en se diversifiant dans des activités d'ingénierie, d'installation et de maintenance ; elle employait en 1996, au moment du décès d'André Clemessy, 4 500 salariés, dont 1 300 à Mulhouse⁷⁷.

Il ne faut évidemment pas confondre la fermeture de tel ou tel établissement obsolète, la crise profonde de certaines branches industrielles avec l'internationalisation du capital des

⁷³ D'après B. Vogler et M. Hau, *Histoire économique...*, *op. cit.*, p. 330 et 347.

⁷⁴ D'après Jean-Michel Rondier, directeur de l'usine Potasse et produits chimiques (PPC) de Thann, dans un entretien avec N. Stoskopf.

⁷⁵ M. Hau, *La Maison De Dietrich...*, *op. cit.* ; complément dans M. Hau et N. Stoskopf, *Les dynasties alsaciennes...*, *op. cit.*

⁷⁶ « Thann-et-Mulhouse a été vendu pour 185 millions de dollars », *L'Alsace*, 8.1.1998.

⁷⁷ Sur la saga Clemessy et la reprise de l'entreprise par le consortium EDF-Cogéma-Siemens, on peut lire A. Dentz, *Alsapresse*, 9.5.1999.

unités les plus performantes. Mais que l'on sorte de l'économie ancienne par le bas ou par le haut, on en sort... A la fin du XX^e siècle, il faut bien reconnaître qu'il ne restait plus grand chose en Alsace des structures économiques léguées par le passé, de celles que décrivait encore Pierre Pflimlin dans les années cinquante, hormis quelques activités identitaires, la viticulture et certaines cultures spécialisées (houblon, tabac, choux, asperges...), et, dans l'industrie, une poignée d'entreprises témoins, De Dietrich, Nicolas Schlumberger & Cie à Guebwiller, des vestiges du textile, deux brasseries indépendantes et quelques PME dynastiques faisant de la résistance (le fabricant de brouettes Haemmerlin, les tanneries Degermann de Barr et Haas d'Eichhoffen, les chocolats Schaal, les moulins Becker, les cafés Sati, les pâtes Heimburger, etc). On en vient presque à se demander s'il ne faudrait pas protéger cet héritage comme on le fait des monuments historiques⁷⁸...

III. L'émergence d'une nouvelle économie alsacienne

La désagrégation progressive des structures de l'économie alsacienne ne s'est pas traduite par un désastre économique et social. Bien au contraire, avec un revenu médian par habitant supérieur de douze points à la moyenne française et un taux de chômage inférieur de quatre⁷⁹, l'Alsace est restée une région riche, trop riche en tout état de cause pour prétendre à la Prime d'aménagement du territoire (PAT) *industrielle* et aux fonds structurels européens⁸⁰.

Sa prospérité relative est sans aucun doute menacée, comme le rappellent de façon récurrente les études des géographes et des économistes⁸¹, mais elle perdure manifestement quelle que soit la conjoncture. Tandis que des pans de l'économie traditionnelle s'effondraient, de nouvelles structures apparaissaient dans la diversité des initiatives exogènes, la mobilité des travailleurs et le renouvellement des entreprises régionales. Une nouvelle économie a émergé.

A. La dynamique des investissements exogènes : un « modèle alsacien⁸² » ?

Pierre Pflimlin écrivait en 1953 : « Ce qui est inquiétant, c'est que soient si peu nombreuses les créations nouvelles susceptibles de compenser les inévitables disparitions.

⁷⁸ On objectera, à juste titre, qu'une entreprise ne devient « historique » qu'au prix de constantes adaptations à la modernité contrairement aux monuments...

⁷⁹ En 2000, 5,4% des actifs alsaciens étaient au chômage contre 9,6 % en moyenne française. *Chiffres pour l'Alsace*, n° 20, 4/2004 ; INSEE-Alsace, *Tableaux de l'économie alsacienne 2002*, p. 118.

⁸⁰ D. Hoeffel, « Collectivités, emploi et investissement international », *Revue de l'ENA*, 8-9/1997. Exceptées les régions rurales relevant de l'ancien objectif 5b et la zone du bassin potassique bénéficiant de la PAT industrielle à taux modéré, l'Alsace apparaît comme une tache – presque - blanche sur la carte des régions de la France de l'est, bénéficiant de ce type d' aides publiques. Carte de Karine Gaugler in H. Nonn et J.A. Héraud, *Les économies industrielles...*, *op. cit.*, p. 23 ; Carte Prime d'aménagement du territoire (2000-2006), www.datar.gouv.fr ; Observatoire des territoires, 24.10.2002.

⁸¹ R. Kleinschmager, *L'économie alsacienne en question*, *op. cit.* L'auteur actualise son propos dans « 1974-2004, Trente ans après », *Les Saisons d'Alsace*, 20, p. 24-25.

⁸² L'expression est utilisée par Vincent Froelicher (ADIRA) pour qualifier le développement récent spécifique de l'Alsace, stimulé par l'investissement exogène (*DNA*, 21.3. 2004).

L'arbre présente actuellement plus de branches desséchées que de jeunes rameaux⁸³. » De fait, soulignait René Uhrich, le Bas-Rhin fut le dernier département français pour les permis de construire industriels de 1949 à 1954⁸⁴. Or la situation se modifia vers la fin de la décennie et différa du tout au tout durant les années soixante et au début des années soixante-dix, avec un important flux d'investissements exogènes, français et étrangers.

Les années soixante : la grande période des investissements exogènes

Quelque 500 établissements nouveaux ont été fondés lors de la première vague d'investissements des années soixante. Les « champions français », publics et privés, créèrent pour leur part d'imposantes unités industrielles qui contribuèrent à 42 % des nouveaux emplois⁸⁵. C'étaient Rhône-Poulenc (1958) à Chalampé, Péchiney (1961) à Biesheim, Peugeot (1961) à Mulhouse... L'établissement public EDF poursuivit le programme de construction des centrales hydroélectriques rhénanes de Ottmarsheim (1952) à Iffezheim (1977). Deux raffineries de pétrole, associant compagnies françaises et majors du pétrole, entrèrent en service au nord de Strasbourg en avril 1963⁸⁶. Les investissements étrangers, de proximité ou plus lointains, eurent une plus grande visibilité encore et contribuèrent à 43 % des emplois créés⁸⁷. Les firmes suisses (Sandoz, Ciba-Geigy, 1960) s'installèrent dans la partie française de la région des Trois Frontières. Les firmes allemandes, de la Sarre, du Palatinat et de Bade-Wurtemberg privilégièrent les villes moyennes de la plaine, Haguenau notamment. L'investissement lointain, américain pour l'essentiel, se dirigea vers les villes plus importantes : Timken-France (1959), longtemps la seule grande unité de la zone nord de Colmar, General Motors Powertrain (1968) et Lilly-France (1968) à Strasbourg, en furent les réalisations emblématiques.

Ce flux d'investissement ne devait rien au hasard. Dans le contexte de la réconciliation franco-allemande et de la construction européenne, le glacis n'avait plus sa raison d'être d'un point de vue français⁸⁸. Au contraire, le fait frontalier était désormais susceptible de jouer un rôle moteur dans le développement régional⁸⁹ et l'Alsace était bien placée dans la réorientation géographique et structurelle du commerce extérieur. L'Alsace « plaque tournante », « cœur de l'Europe », formules qui apparaissent aujourd'hui comme des clichés

⁸³ P. Pflimlin, « La vocation économique de l'Alsace », *Saisons d'Alsace*, 18, 1953, p. 104.

⁸⁴ R. Uhrich, *Annales des Mines*, 6/1990.

⁸⁵ J.P. Martin et R. Kleinschmager, « L'Alsace dans la stratégie des firmes industrielles. Les créations d'établissements, 1954-1978 », *Revue géographique de l'Est*, n° 1-2, 1981, p. 81-111.

⁸⁶ D'après J.P. Kintz, « Produire, travailler... », *op. cit.*, p. 290.

⁸⁷ J.P. Martin et R. Kleinschmager, *op. cit.* ; R. Kleinschmager, *L'Alsace industrielle*, Colmar, Mars et Mercure, 1984.

⁸⁸ P. Pflimlin et R. Uhrich, *L'Alsace, Destin et volonté*, Paris, 1963. Il n'y eut pas non plus d'opposition des pouvoirs publics, aux investissements étrangers.

⁸⁹ E. Juillard, Séminaire du Centre d'Etudes Régionales de l'IEP de Strasbourg, cité par R. Kleinschmager, *L'Alsace industrielle*, *op. cit.*, p.62 : « Il arrive que le fait frontalier joue un rôle moteur dans le développement régional comme à Bâle ou à Genève. Ce n'est pas le cas de l'Alsace où les contraintes imposées par la centralisation de l'Etat français n'ont pas favorisé un tel développement. »

galvaudés, étaient nouvelles et efficaces en 1958⁹⁰.

Pour des investisseurs étrangers, les atouts de l'Alsace résidaient sans aucun doute, outre la situation favorable et les disponibilités foncières le long du Rhin, dans la spécificité de la main-d'œuvre. Quantitativement, des tensions se manifestèrent sur le marché du travail jusqu'en 1964⁹¹, mais l'exode agricole, la réduction du temps de service militaire et le retrait progressif des activités textile et minière permettaient d'envisager, du point de vue des employeurs, une situation plus favorable. Cette main-d'œuvre présentait, surtout pour l'investisseur étranger, des spécificités régionales intéressantes. Parmi elles, certaines sont valorisantes, le bilinguisme franco-allemand, la tradition de savoir-faire technique ou encore « le sens germanique du travail bien fait et le sens latin de la créativité⁹² ». D'autres sont plus ambiguës, le faible niveau des salaires, la modération revendicative ou encore la faiblesse rassurante du vote communiste.

Durant cette première période, le dynamisme des élus et des milieux économiques régionaux ne fit pas défaut. Le 27 octobre 1950 fut institué, à l'initiative de Pierre Pflimlin, alors ministre de l'Agriculture, le Comité d'études et d'action pour l'économie alsacienne. Organisme d'étude, de promotion et d'impulsion, son objectif était entre autres d'« assurer le renouvellement du tissu économique⁹³ ». Pour ce faire, il associait les représentants des collectivités territoriales, les milieux économiques, des équipes permanentes efficaces. L'évolution rapide du Comité vers un fonctionnement quasi autonome en sections départementales (Comité d'action pour le progrès économique et social haut-rhinois (CAHR) en avril 1953 et Comité pour l'économie bas-rhinoise (CEBR) en octobre 1954), financées essentiellement par les Conseils généraux respectifs, n'entama pas l'efficacité de chaque organisme, malgré l'hétérogénéité du dispositif. Le Comité d'origine, devenu progressivement une « coquille vide⁹⁴ » disparut officiellement le 1^{er} janvier 1970. Dans un contexte politique marqué par la domination gaulliste en Alsace et les avancées graduelles de la régionalisation, un nouvel organisme avait d'ailleurs pris le relais dès mai 1968, à l'initiative des deux présidents des Conseils généraux, André Bord et Georges Bourgeois.

⁹⁰ M. Auberger, *L'économie alsacienne dans la perspective du Marché Commun*, publication du CEEA, 25.2.1958.

⁹¹ *Conjoncture alsacienne*, 1990, p. 16.

⁹² René Uhrich (*Annales des Mines*, 6/1990) cite deux PDG américains de Boston et de Los Angeles qui lui ont tenu ce discours. Il ajoute qu'en Alsace, « le plus bas taux de grève d'Europe est reconnu ... ». Chez Rhône-Poulenc, on considérait en 1977 le site de Thann comme le meilleur au plan social de la division chimie minérale : on y appréciait le niveau élevé des qualifications, la stabilité et le sérieux du personnel et la paix sociale qui contrebalançaient les inconvénients liés à l'enclavement de l'usine (cf. M. Drouot *et alii*, *La fabrique...*, *op. cit.*, p. 234).

⁹³ D. Hoeffel, « Collectivités, emploi et investissement international : l'exemple alsacien », *Revue ENA*, 8.9.1997. Le président de l'ADIRA ajoutait une expression qui appartient davantage aux années 1990 qu'aux années 1950, « ...garantir un développement durable et équilibré du territoire ». Les organismes d'impulsion réalisent des études rétrospectives et prospectives, prennent des initiatives pour délimiter et promouvoir des zones d'industrialisation, participent à l'élaboration des plans nationaux...

⁹⁴ « 40^{ème} anniversaire des Comités d'expansion », *Conjoncture alsacienne*, 2/1990, p. ???; « 50^{ème} anniversaire du premier Comité d'expansion » *La Lettre de l'ADIRA*, n°15, 6/2000 ; Voir également les articles CAHR par A. Klein et ADIRA par H. Nonn, *Encyclopédie de l'Alsace*, *op. cit.*

L'ADIRA (Association de développement et d'industrialisation de la Région Alsace) tenta de jouer un rôle moteur par la création d'un Bureau *régional* d'industrialisation (BRI). Elle réalisa, avec le soutien de la SADE, la fusion des sociétés immobilières industrielles opérant dans les deux départements dans un nouvel organisme, Alsabail. Elle développa enfin la promotion régionale et la coopération entre les universités et le monde de l'économie.

Les élus locaux ne furent pas en reste. Pour favoriser l'implantation de Peugeot, Emile Muller, maire de Mulhouse de 1956 à 1981, prit l'initiative de créer un Syndicat intercommunal pour les zones industrielles de la région mulhousienne (SIZIRM), dans le but d'encourager les intentions de Peugeot⁹⁵ et de permettre le rachat aux Domaines d'un ancien champ de tir de l'Ile-Napoléon. Dans ces démarches, il put compter sur l'appui résolu du préfet du Haut-Rhin et du président du Conseil général alors que celui des milieux économiques était moins unanime.

Les effets de cette première vague d'investissements furent multiples et globalement positifs. Le tissu industriel alsacien se trouva conforté et renouvelé par la constitution d'un important pôle automobile, réunissant autour des deux grandes implantations mulhousienne et strasbourgeoise, des équipementiers et des sous-traitants. Le pôle chimique régional se renforça. Certes ne se réalisèrent ni une grande « plate-forme chimique » sur le bassin potassique, ni un développement industriel important en aval du raffinage pétrolier, mais de vastes zones industrielles accueillirent des établissements nouveaux du Nord au Sud de l'Alsace, de Lauterbourg (Rohm & Haas) à Huningue (Ciba-Geigy) en passant par Strasbourg (Lilly France) et Chalampé - Ottmarsheim (PEC-Rhin, Rhône-Poulenc). Au début des années soixante, il paraissait de ce fait plausible d'envisager l'avenir de l'Alsace industrielle en terme de Ruhr rhénane, établie sur les pôles de croissance des ports fluviaux⁹⁶. Mais les investissements guidés par une logique d'entreprises se dirigèrent également vers les zones industrielles des villes moyennes de la plaine et vers d'autres secteurs, ceux des industries mécaniques (INA-Roulements), des industries agro-alimentaires (Wrigley) et même du textile et du cuir (Triumph, Bleyle, Adidas), confortant ainsi la diversité traditionnelle de l'industrie alsacienne.

Diversité maintenue, mais progrès de la concentration : la structure des établissements alsaciens évolua vers des unités de production plus importantes et modernisées, quant aux méthodes de production et d'organisation. L'industrie alsacienne s'avéra dès les années soixante, plus internationalisée que celle d'autres régions, non seulement par le capital, mais également par l'intégration dans les échanges transfrontaliers. Les créations d'emplois liées à ces implantations contribuèrent enfin à l'augmentation globale des effectifs industriels de

⁹⁵ M. Sejai, *Peugeot Mulhouse, Son impact sur l'immigration dans la ville*, Strasbourg, 1999-2000. p.17 ; Y. Jenn, « Peugeot-Mulhouse, une entreprise franc-comtoise s'installe en Alsace », *Bulletin de la SIM*, Mulhouse, 1981.

⁹⁶ E. Juillard, « L'Alsace dans dix ans », *Saisons d'Alsace*, n° 1, 1962. Dans le même ouvrage, P. Meyer évoque même un « Texas alsacien » (p. 73) ; voir également J.M. Guégan, *Un exemple d'expansion économique régionale, L'Alsace de 1945 à 1961*, Strasbourg, 1964.

1954 à 1975 malgré les destructions d'emplois affectant les secteurs traditionnels⁹⁷.

Avec le recul du temps, il apparaît que « les implantations des années 1955-1965, un des piliers les plus solide de notre économie⁹⁸ » ont eu des effets globalement positifs. Les opinions de l'époque étaient pourtant beaucoup plus réservées. Les risques environnementaux liés aux implantations industrielles dans la zone rhénane et la marginalisation économique des fonds de vallées vosgiennes étaient encore minorés. Mais d'autres thèmes faisaient débat : l'arrivée de nouveaux partenaires était de nature à perturber la répartition des pouvoirs dans les instances patronales ; la Chambre de commerce et d'industrie de Mulhouse et la SIM craignaient également, à propos de l'implantation de Peugeot, la pénurie de main-d'œuvre et les risques de dérapages salariaux⁹⁹. Des études locales approfondies préciseraient sans aucun doute les pressions discrètes et entendues, exercées par le patronat local sur les maires des villes moyennes, pour décourager tel ou tel projet¹⁰⁰.

Dans un contexte de forte croissance et de plein emploi, mais également de difficultés affectant des secteurs et des entreprises emblématiques¹⁰¹, les investissements extérieurs à la région étaient d'ailleurs présentés de façon plutôt négative, en termes de perte d'autonomie du pouvoir économique régional au profit de Paris, voire de néo-colonisation allemande ou américaine. En observateur critique, le géographe Etienne Juillard émit ainsi des réserves en 1973 face à l'internationalisation en cours de l'économie alsacienne et aux contraintes qu'elle induisait : « Aussi, l'osmose qu'engendre la plus grande perméabilité des frontières a-t-elle surtout des conséquences négatives : aspiration de la main-d'œuvre alsacienne alors que celle-ci fait défaut dans certaines zones, accroissement des investissements étrangers et de l'utilisation des ressources régionales par les pays voisins¹⁰². »

De 1973 au milieu des années 1980 : les années modestes

Ces années modestes virent peu d'inaugurations triomphales, qu'elles soient françaises ou étrangères, même si une pénétration discrète du capital des entreprises alsaciennes par des groupes étrangers se poursuivit¹⁰³. Dans un contexte économique désormais morose, la dynamique de l'investissement exogène était manifestement affaiblie.

Les raisons en sont diverses. Au cours des années soixante-dix, la poursuite de l'industrialisation de la zone rhénane fut contrariée par l'essor du mouvement de défense de

⁹⁷ De 1954 à 1975, les créations d'emplois liés aux nouvelles implantations furent de 74 000. Durant la même période, les effectifs des salariés industriels passèrent de 213 000 à 282 000, soit 69 000 emplois.

⁹⁸ A. Klein, *Intervention aux états-généraux de l'économie alsacienne*, 1991, documentation ADA.

⁹⁹ Selon M. Jeanmougin, ancien directeur du Centre de production de Mulhouse (CPM), la HSP (Haute Société Protestante) mulhousienne aurait été réticente à la venue de Peugeot, celle-ci risquant d'entraîner des perturbations dans la politique salariale. Cf. M. Sejai, *op.cit.*, p. 20.

¹⁰⁰ Joseph Wolff, ancien maire de Saverne, nous avait confié sans autre précision, qu'une grande entreprise avait projeté de s'implanter à Saverne au cours des années 1960 (entretien avec P. Vonau).

¹⁰¹ Voir l'exemple de la SACM *supra*.

¹⁰² Cité dans R. Kleinschmager, *L'Alsace industrielle, op.cit.*, p. 62.

¹⁰³ Le groupe britannique Courtaulds racheta Berglas-Kiener (Colmar) et Lacour (Sainte-Marie-aux-Mines) en 1975 (*DNA*, 26.7.1975) ; en 1976, le groupe Mars créa son établissement de Haguenau.

l'environnement de part et d'autre du Rhin. L'échec en 1974 d'un projet d'usine de stéréate de plomb des Chemischen Werke München (CWM) à Marckolsheim est à cet égard symbolique : autorisé par le préfet Sicurani en juillet 1974, malgré un vote négatif du conseil municipal de Marckolsheim, il se heurta à une levée de bouclier dans une région transfrontalière sensibilisée à la problématique de l'environnement par les défrichements de la forêt rhénane, la prolifération des gravières et les projets de centrales nucléaires de Wyhl et de Fessenheim¹⁰⁴. En même temps, les rivalités pour le pouvoir au niveau des départements entre gaullistes et centristes ont sans aucun doute affaibli la cohésion régionale avec pour effet une efficacité moindre des organismes d'impulsion, érigés en enjeux de pouvoir. Cela se traduisit en mai 1977 par l'échec de l'ADIRA « régionale » et par l'accession en 1980 de Daniel Hoeffel, alors ministre des Transports et président du Conseil général, à la présidence d'une ADIRA limitée au Bas-Rhin¹⁰⁵. L'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 priva encore davantage l'Alsace de relais politiques efficaces. Le nouveau gouvernement n'eut aucune raison de favoriser une région irréductiblement ancrée à droite et relativement épargnée par la crise.

Cette défaveur relative n'était d'ailleurs pas récente. Dès les années soixante, la DATAR, ayant pour doctrine la réduction du déséquilibre entre France de l'Ouest et de l'Est, considérait l'Alsace comme une région nantie. En 1977, s'acheva avec le barrage d'Iffezheim le programme de construction de centrales hydroélectriques et entrèrent en service les réacteurs nucléaires de Fessenheim¹⁰⁶. Dans le contexte d'une crise amortie par rapport aux difficultés d'autres régions, l'Alsace ne put donc prétendre à des transferts sous forme d'aide à l'industrialisation ou d'investissements publics « en raison de son *étrangeté* linguistique, culturelle, climatique¹⁰⁷ ». Largement médiatisé en Alsace mais guère ailleurs, l'abandon en 1984 du projet d'installation du synchrotron à Strasbourg au profit de la technopole de Grenoble en est le symbole¹⁰⁸.

Si les nouvelles créations exogènes, françaises ou étrangères, furent rares, l'activité des groupes à capitaux étrangers en Alsace resta cependant soutenue. Ils rachetèrent des entreprises existantes ou en pénétrèrent le capital. Leurs investissements dans les établissements créés au cours des décennies précédentes améliorèrent globalement l'appareil de production et contribuèrent à faire de l'Alsace une région française relativement préservée par rapport à d'autres¹⁰⁹.

¹⁰⁴ Cf. J.P. Kintz, *op.cit.*, p. 288 ; « Jean », *Elsass, Colonie in Europa*, Klaus Wagenbach, Berlin, 1977 p. 79-88.

¹⁰⁵ « 40^{ème} anniversaire de l'ADIRA », *Conjoncture alsacienne*, 1990 ; « ADIRA », *Encyclopédie de l'Alsace, op. cit.*

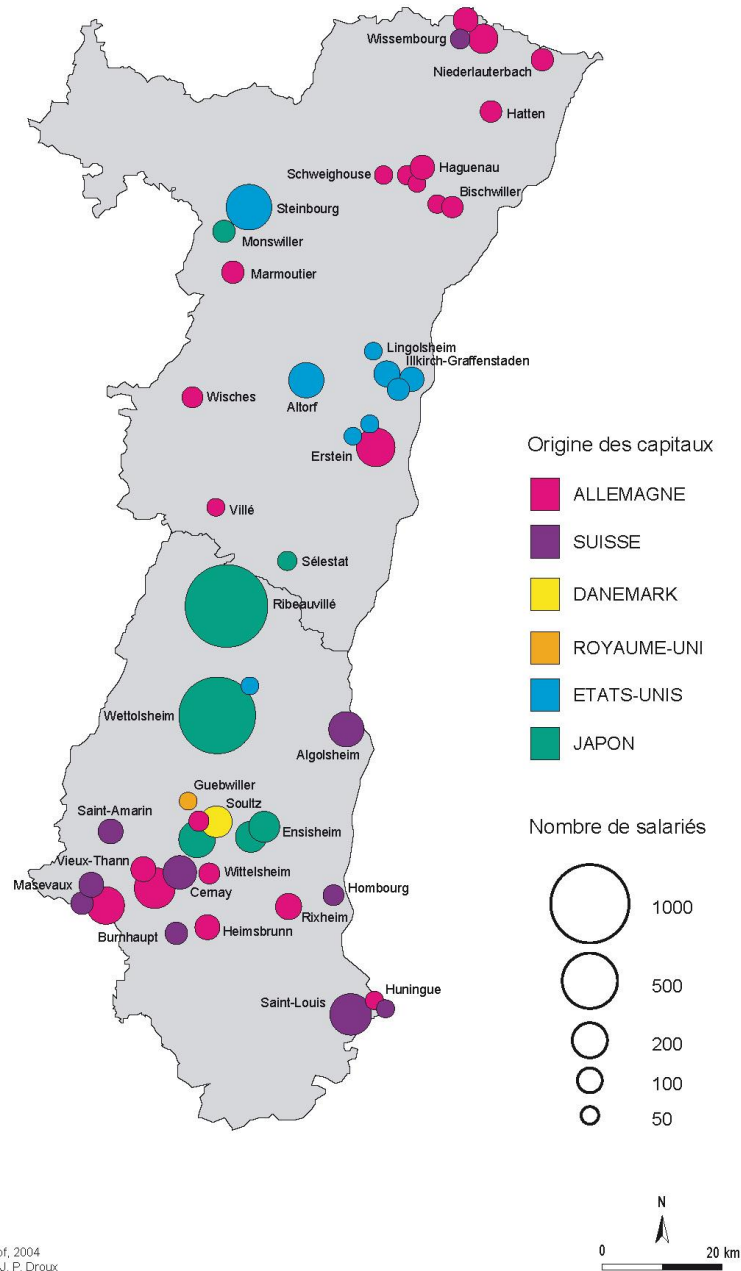
¹⁰⁶ J.P. Kintz, *op. cit.*, p. 288.

¹⁰⁷ A. Klein, *L'Alsace et la crise*, texte aimablement mis à notre disposition par l'auteur, 2004.

¹⁰⁸ Une campagne de presse véhémente et une large protestation politique, à l'occasion d'une visite officielle de François Mitterrand en Alsace, ont suivi l'annonce du choix de Grenoble comme site préféré à Strasbourg. Cf. *Le rôle des très grands équipements publics, projet soleil .Synchrotron de 3^{ème} génération. Rapport Assemblée Nationale, 9.5.2004.*

¹⁰⁹ B. Nouvelle, *Chiffres pour l'Alsace*, n°2, 1981.

Implantations industrielles étrangères en Alsace, 1982-2002 :
Nouveaux établissements de plus de 50 salariés (effectifs en 2002)



Auteur : N. Stoskopf, 2004
Infographie : AHA, J. P. Droux

La reprise des investissements exogènes

A partir du milieu des années quatre-vingts, une nette reprise de l'investissement étranger se manifesta sous des formes diverses et variées. Parmi les créations *ex-nihilo*, les établissements japonais de la « RN 83 » ont sans aucun doute été les plus remarquables et les plus médiatisés¹¹⁰. Ils ne furent pas les seuls. Mars créa de nouveaux établissements avec Doveurope à Steinbourg. Delphi Automotive Systems France s'installa à Strasbourg et Behr France à Rouffach. Dans le domaine des biotechnologies, les PME étrangères rivalisaient avec des entreprises régionales¹¹¹. Des extensions sur site s'opèrent parmi les grandes entreprises à Strasbourg (General Motors Powertrain, Lilly France) et à Huningue (Novartis). Des entreprises familiales furent intégrées à des.

Dans un processus de ré-industrialisation permanente, ces flux d'investissements renforcèrent le pôle automobile en Alsace, renouvelèrent le secteur de l'agroalimentaire, créèrent le secteur nouveau de la plasturgie, développèrent l'électronique et surtout le secteur des sciences de la vie¹¹².

Pour rendre compte de ces flux d'investissements exogènes, les facteurs traditionnels de l'attractivité de l'Alsace peuvent toujours être invoqués¹¹³. Ils restaient opérants malgré la faible incitation représentée par la PAT et les fonds structurels européens, excepté dans le bassin d'emploi du nord de Mulhouse¹¹⁴. D'autres facteurs furent propres à la seconde partie des années quatre-vingts, dans le contexte de l'accélération de la construction européenne et de la globalisation. Aux investissements européens de proximité, s'ajoutèrent en effet des investissements lointains, américains et asiatiques.

L'efficacité globale des organismes d'impulsion a sans aucun doute été améliorée avec la création par la Région Alsace de l'Agence de développement de l'Alsace (ADA) qui réunit des moyens de prospection (déplacements, contacts, antennes permanentes à l'étranger) des deux comités départementaux¹¹⁵. Dans une sorte de répartition des grandes zones d'intervention, l'ADIRA vise les Etats-Unis, le CAHR, la Corée et Taiwan, et l'ADA, le Japon et un certain nombre d'autres pays.

La réussite des implantations japonaises en Alsace depuis 1984 doit beaucoup à l'action méthodique et dynamique du CAHR, animé par André Klein, qui bénéficia du soutien résolu d'Henry Goetschy, président du Conseil général du Haut-Rhin. La création d'une antenne permanente de l'Alsace au Japon fut ainsi décidée à l'automne 1982. Des contacts réguliers furent établis pour promouvoir l'image de l'Alsace. La fondation d'un établissement scolaire

¹¹⁰ Cf. D. Rose, « Investissements étrangers : O Soleil levant », *Réalités alsaciennes*, 24.6.1988, p. 13-19.

¹¹¹ On peut citer Genescan (RFA), Actelion (Suisse)...

¹¹² Voir à ce sujet les fiches détaillées de *L'Alsace industrielle*, INSEE, éditions 1990 et 2000. Sur l'essor de la plasturgie, cf. D. Léglise, *Chiffres pour l'Alsace*, n° 5, octobre 2001.

¹¹³ *Les entreprises à capitaux étrangers en France, Tendances régionales*, Banque de France, juin 2003.

¹¹⁴ Le bassin potassique a été classé en 1995 en zone de reconversion industrielle. Pour la période 2000-2006, seul le bassin minier bénéficie de la PAT industrielle, au taux réduit de 11,5 %.

¹¹⁵ L'ADIRA est financée à 93 % par le département du Bas-Rhin (d'après B. Higel, *Le Point Eco*, 9/2002).

japonais à Kientzheim répondait à l'intention de créer un environnement favorable à des projets d'investissements. L'implantation de Sony à Ribeauvillé en 1984 fut la première grande réussite de cette stratégie gagnante. Elle fut suivie de Ricoh à Wettolsheim, Sharp à Soultz, Yamaha à Saverne, THK à Ensisheim. En 2004, la Nippon Valley alsacienne, forte d'une douzaine de sites, emploie toujours 3 000 personnes, avec une évolution à la baisse ici (Sony)¹¹⁶ ou à la hausse là (THK).

L'action économique des collectivités territoriales se révéla de fait plus efficace dans le contexte de la décentralisation. La Région, jeune collectivité territoriale de plein droit, tendit à multiplier ses interventions en matière économique, en tâchant d'éviter le « saupoudrage » et de maximiser les effets incitatifs¹¹⁷. Elle mena une politique de valorisation du potentiel de recherche, de coopération entre industrie et recherche publique et de création de parcs technologiques en liaison avec les autres collectivités territoriales¹¹⁸. Ainsi, le réseau Biovalley associe depuis 1998 des établissements universitaires, des entreprises innovantes et des institutions économiques des collectivités territoriales françaises, allemandes et suisses¹¹⁹.

Les avantages et les risques d'une industrie fortement internationalisée

En 2003, les entreprises à capitaux étrangers emploient en Alsace 42 % des effectifs industriels alors que la proportion pour l'ensemble de la France n'est que de 18 %¹²⁰. Elles apparaissent aujourd'hui comme des moteurs de l'économie régionale, leurs performances étant supérieures à la moyenne des entreprises alsaciennes en investissements, productivité, capacité d'exportation et résultats financiers¹²¹. Avec le temps, elles arrivent à se fondre dans le paysage économique régional, d'autant que des cadres alsaciens s'intègrent dans les équipes directionnelles¹²². Localement, leur inscription dans le territoire ne diffère en rien des entreprises indigènes : à Saverne, le fabricant de matériel agricole Kuhn, repris en 1946 par la société suisse Bucher-Guyer, a connu un essor remarquable à l'international par l'exportation et une politique de filiales en Europe et en Amérique¹²³. Kuhn détient pour 1998 le titre de la marque la plus vendue dans le monde dans le domaine du machinisme agricole. Le site de

¹¹⁶ Cf. A. Dentz, « Sony supprime 700 postes dans la Nippon Valley alsacienne », *Le Monde*, 29.5.2004.

¹¹⁷ La région a créé par exemple un fonds de démarrage destiné aux créateurs d'emploi. Le qualificatif de « saupoudrage » a été fréquemment utilisé par les oppositions à la majorité sortante lors de la campagne électorale des régionales de 2004.

¹¹⁸ Citons le Parc d'innovation d'Illkirch, créé à l'initiative de la Communauté urbaine de Strasbourg avec le Biopark, la zone d'activité de Schiltigheim, le Parc de la Mer Rouge à Mulhouse, le Biopôle de Colmar, l'incubateur SEMIA, le Pôle image, le CEEI Alsace, etc.

¹¹⁹ Sur le réseau Biovalley, voir www.biovalley.com et www.alsace.drivre.gouv.fr/di/biotechnologies.htm

¹²⁰ *Les entreprises à capitaux étrangers, op. cit.*

¹²¹ F. Baverez, « Les performances des entreprises industrielles étrangères », *Annales des Mines*, 6/1990, p. 28-29.

¹²² Les Alsaciens Marc Schiff et Gérard Christmann dirigent respectivement les sites strasbourgeois de General Motors et Lilly. D'après A.Latham, « Carnet de route... », *op. cit.*, p. 30.

¹²³ L'entreprise a intégré différents fabricants français (Huard en 1987 ; Audureau en 1993, Nodet en 1996), américain (Knight Manufacturing Corporation en 2002) et ouvre des filiales en Allemagne (1963), EU (1976), Canada (1988), Pologne (1999), Espagne (2003). Cf. www.kuhn.fr

Saverne, berceau de l'entreprise a été conforté par la création en 2001 d'un pôle logistique de treize hectares sur un ancien terrain militaire.

Les risques n'en demeurent pas moins. La forte corrélation avec la conjoncture allemande longtemps bénéfique, a entraîné récemment des difficultés liées à la récession outre-Rhin¹²⁴. Sur un plan structurel, l'attractivité de l'Alsace est également plus problématique. Des entreprises à capitaux étrangers ont déjà disparu depuis leur implantation. Parmi celles de la première génération, Adidas a fermé ses établissements de Dettwiller et La Walck. Parmi les plus récentes, Yamaha Electronique Alsace SA, ouverte en 1989 à Monswiller, a arrêté sa production en novembre 2003 pour la délocaliser en Chine et en Malaisie¹²⁵. A Ribeauvillé, Sony a mis en place quatre plans sociaux de 1993 à 2004 pour « adapter les effectifs à l'évolution des nouveaux produits¹²⁶ ». La concurrence des territoires dans le cadre de la mondialisation s'exerce aujourd'hui au profit des pays de l'Europe de l'Est et de la Chine et fragilise le site alsacien.

Répartition par nationalités des entreprises étrangères (participation > à 50%) dans l'industrie en Alsace

Pays d'origine	Nombre d'entreprises	%	Effectifs	%
Total UE	286	66,7	37 747	52,6
(dont RFA)	200	46,2	25 567	35,6
Total hors UE	144	33,3	34 011	47,4
(dont USA)	46	10,3	20 524	28,1
(dont Suisse)	89	20,6	10 003	13,9
(dont Japon)	7	1,6	2 884	4
Tous pays	433	100	71 758	100

Source : *Tendances régionales*, Banque de France, juin 2003¹²⁷

B. Travailleurs frontaliers et travailleurs immigrés

Allant de pair avec la mobilité des capitaux, les flux migratoires à différentes échelles qui se manifestent depuis les années soixante en Alsace sont un autre aspect de l'internationalisation de l'économie régionale. Les uns sont liés au travail frontalier

¹²⁴ Les filiales d'entreprises allemandes occupent environ 25 % des actifs alsaciens et l'Allemagne est le premier client de l'Alsace avec 31% des exportations, d'après A. Klein, *L'Alsace et la crise*, inédit, 2004.

¹²⁵ Annoncée dans la presse (*DNA*) le 24.10.2003, la fermeture fut effective le mois suivant.

¹²⁶ Selon les propos de Jean-François Maire, directeur de production du site. Les effectifs sont passés de 1 600 à la veille du premier plan social en 1993 à moins de 800 en 2004. Mais la pérennité du site n'est pas mise en cause (*DNA*, 28.5.2004).

¹²⁷ Pour l'ensemble des secteurs, donc tertiaire compris, 1 090 entreprises étrangères sont recensées employant 96 906 salariés.

particulièrement accentué en Alsace, par rapport aux autres régions frontalières du Nord et de l'Est de la France¹²⁸. Les autres relèvent de migrations plus lointaines et s'insèrent dans une autre problématique.

Le travail frontalier, une signification ambiguë

L'ampleur des migrations frontalières de travail est croissante. En 1962, moins de 8 000 frontaliers allaient travailler en Allemagne et en Suisse. En 1974, ils étaient quelque 30 000. Trente ans plus tard, les effectifs ont plus que doublé avec 70 000 personnes, soit 9 % de la population active des deux départements. Le phénomène est ancré dans la région avec une deuxième génération de travailleurs concernée. Des personnes de nationalité allemande ou suisses résidant dans la région en relèvent également. Sur le plan géographique, l'aire de recrutement couvre surtout la bande des vingt kilomètres limitrophes du Rhin et les cantons des extrêmes nord et sud de la région, où le phénomène concerne près de 50 % des actifs¹²⁹.

Il démontre l'existence d'un marché du travail du Rhin supérieur, transcendant les frontières politiques. A la demande de travail des entreprises allemandes et suisses, désireuses d'embaucher une main-d'œuvre adaptable, culturellement proche et faiblement revendicative, correspond une offre de travail de la part des salariés trouvant à l'étranger des emplois mieux rémunérés qu'en Alsace, dans une stratégie individualiste. « Les cantons frontaliers de Sierentz, Huningue et Ferrette présentent les revenus fiscaux médians les plus hauts de la région (...) supérieurs de 30 % à ceux de l'Alsace bossue¹³⁰. » Le Sundgau, encore présenté dans les années soixante comme un « réduit, un conservatoire des archaïsmes ruraux¹³¹ », est revitalisé par l'ouverture extérieure et les revenus des frontaliers qui travaillent dans la Suisse voisine. Les frontaliers *construisent*, ils accèdent à la propriété de leur résidence principale environ dix ans avant les autres salariés restés en Alsace¹³². L'écart du taux de chômage alsacien par rapport à la moyenne française est enfin en relation avec la demande de travail des entreprises allemandes et suisses.

Le travail frontalier peut également être perçu de façon plus critique. Bon nombre de directeurs du personnel d'entreprises régionales se plaignent des difficultés à recruter certains ouvriers et techniciens spécialisés¹³³. Le travail frontalier demeure à sens unique et l'élément masculin et ouvrier est sur-représenté¹³⁴. Il traduit en fait les lacunes de l'intégration européenne, les disparités salariales, les disparités de change jusqu'à l'introduction de l'euro,

¹²⁸ M. L. Kayali et J.L. Van Gheluwe, « De plus en plus de travailleurs frontaliers de Saint-Louis à Dunkerque », *Chiffres pour l'Alsace*, juillet 2001. A noter que le quart des 150 000 travailleurs frontaliers réside en Alsace.

¹²⁹ *Tableaux de l'économie alsacienne*, 2002, p. 116.

¹³⁰ D'après T. Morin, *Chiffres pour l'Alsace*, n°20, 4/2004.

¹³¹ R. Specklin, « La mentalité dans les campagnes du Sundgau », *Revue de psychologie des peuples*, 1965.

¹³² D'après A. Latham, « Carnet de route... », *op. cit.*, p. 31.

¹³³ A. Latham, *DNA*, 21.3.2004.

¹³⁴ 2/3 d'hommes pour 1/3 de femmes ; les 2/3 des frontaliers travaillant en Allemagne sont ouvriers, alors que la proportion n'est que de 50 % en Suisse. D'après *Tableaux de l'économie alsacienne*, 2002, p.116.

les différentiels de croissance d'un pays à l'autre. La situation des frontaliers est fragilisée par les difficultés conjoncturelles. « Comme à chaque crise, les entreprises allemandes et suisses suppriment en premier les postes peu qualifiés, très souvent occupés par des frontaliers. Ceux-ci sont des soupapes de sécurité » affirme Antoine Fabian, secrétaire général de l'Union régionale de la CFTC à propos des licenciements chez EMTEC Magnetics à Willstätt¹³⁵. Pour Cédric Rosen, président de l'Association des frontaliers d'Alsace et de Lorraine, « l'Eldorado allemand, c'est fini¹³⁶ », fin sans doute d'un temps où les salariés alsaciens étaient assurés de trouver un travail bien payé de l'autre côté de la frontière. Au-delà d'une conjoncture économique difficile en Allemagne, ce sont les conditions même du travail frontalier qui évoluent dans la mesure où les différences économiques et sociales de part et d'autre du Rhin tendent à s'estomper.

L'économie alsacienne et les flux de travailleurs étrangers

Au cours des années soixante, l'arrivée de travailleurs immigrés a-t-elle été de nature à pallier la pénurie de main-d'œuvre régionale liée au travail frontalier ? Une relation causale peut-elle être établie entre les deux types de migrations ?

L'exemple de Peugeot incite à répondre par l'affirmative¹³⁷. En 1962, la direction du personnel du Centre de production de Mulhouse (CPM) ne trouvait pas dans le gisement de main-d'œuvre mulhousien suffisamment d'ouvriers pour ses nouvelles installations. Le transfert attendu de personnels des mines de potasse ne s'opéra pas, ceux-ci n'étant guère séduits par la nouvelle entreprise et restant attachés aux avantages multiples de leur statut. L'embauche de personnes originaires de la Réunion et d'Italie fut un échec. En revanche, réussirent les opérations de recrutement opérés au Maghreb par les bureaux locaux de l'Office national d'immigration (ONI). Elles furent suivies d'arrivées spontanées de travailleurs maghrébins par des circuits non officiels, villageois ou familiaux. Dès 1972, la proportion d'étrangers dans les effectifs du CPM s'élevait à 24 %. En 1997, elle était encore de 18 %. Des études similaires menées pour d'autres entreprises alsaciennes permettraient de mettre en évidence les points communs et les spécificités des politiques de recrutement de travailleurs étrangers¹³⁸ ainsi que leurs effets socioculturels¹³⁹.

¹³⁵ Emtec Magnetics (ex BASF), cédé en 1997 à un groupe coréen, puis britannique, est en cessation de paiements. Le redressement passerait par le regroupement des activités à Willstätt et la réduction de la moitié du personnel. Les sites de Ludwigshafen, Munich et d'Obenheim (67) sont menacés. D'après Catherine Caron, *MCInfo*, CUEJ, 23.3.2004.

¹³⁶ Cf. A. Latham, « Carnet de route... », *op. cit.*, p. 31.

¹³⁷ Cf. M. Sejai, *op.cit.* L'auteur a pu disposer de documents de la Direction des relations humaines de l'entreprise.

¹³⁸ Emile Haemmerlin, ancien PDG de la firme Haemmerlin & Cie, nous avait indiqué que son entreprise allait directement recruter des ouvriers au Maroc au cours des années soixante (entretien avec P. Vonau).

¹³⁹ A signaler l'étude pionnière (pour la période antérieure) d'Y. Frey, *Polonais d'Alsace, pratiques patronales et mineurs polonais dans le bassin potassique de Haute-Alsace (1918-1948)*, Besançon, 2003 ; ainsi que A. Akessabe, *La présence étrangère en milieu urbain. Analyse de l'évolution de la présence étrangère à Strasbourg à travers les recensements de 1982 à 1990*, Strasbourg, 1995.

Mais l'immigration récente en Alsace n'est pas uniquement liée au remplacement du travail frontalier. C'est essentiellement la recherche de meilleures conditions de vie et de travail qui motive la venue de personnes du Sud et de l'Est de l'Europe ou de l'Afrique vers les régions riches de l'Europe de l'Ouest, l'Alsace comme le *Land* de Bade-Wurtemberg inclus. D'autres « expatriés », personnels étrangers des multinationales européennes américaines ou japonaises nommés en Alsace, s'y installent avec leur famille pour la durée de leur mission¹⁴⁰. Au recensement de 1999, 128 000 personnes au total, soit 7,4 % de la population de la région, relevaient ainsi d'une nationalité étrangère¹⁴¹.

C. Renouveau de l'industrie indigène

Que l'économie ancienne soit en bonne partie détruite et que les facteurs de production, capital et travail, ne connaissent plus de frontières, ne signifie pas pour autant que l'Alsace soit un espace économique mondialisé, indifférencié, dépourvu d'identité propre. Celle-ci émerge peut-être difficilement dans le contexte actuel en raison d'une solution de continuité remarquable avec le passé, mais elle repose, pour une bonne part, sur de jeunes entreprises performantes et sur un tissu de PME qui assurent un maillage dense du territoire. Elles démontrent que le capitalisme familial n'est pas démodé à l'âge de la mondialisation.

Schématiquement, on peut distinguer deux générations d'entreprises : la première rassemble celles qui, nées dans la première moitié du XX^e siècle, ont réussi leur adaptation à un environnement économique mondialisé. L'attention au marché se traduit dans la constance de l'innovation, la diversification des productions et des investissements à l'étranger aboutissant à la création de filiales ou de co-entreprises. L'ambivalence de cette politique d'expansion à l'étranger est connue : sans doute vitale pour la survie de l'entreprise dans le contexte de globalisation, elle représente également un risque pour l'essor ou même le maintien de l'activité manufacturière sur les sites traditionnels. Le capital des entreprises alsaciennes peut également être modifié avec l'arrivée de partenaires extérieurs, comme on l'a vu pour Clemessy ou BACO. Mais elle permet à des PME, pour ainsi dire nées dans le terroir, de se hisser au rang de multinationales. L'une des plus anciennes, Soprema, fondée à Strasbourg par Charles Geisen en 1908, est actuellement dirigée par son petit-fils, Pierre-Etienne Bindschedler : fidèle au métier d'origine, l'étanchéité des toitures en terrasse, et au siège social strasbourgeois, il exploite huit usines dans le monde, dont trois en France et emploie 2 500 salariés¹⁴². A Benfeld, la Société des ateliers de constructions électromécaniques du Bas-Rhin, créée en 1922 par Joseph Siat et devenue Socomec en 1963, est passée de 200 salariés en 1970 à plus de 1 700 répartis sur cinq sites de production, trois en France et deux en Italie. Présidée par Bernard Steyert, petit-fils du fondateur, elle a

¹⁴⁰ « D'où qu'il vienne, un expatrié se sent à l'aise en Alsace » *Le Point Eco*, 9/2002.

¹⁴¹ Contre 5,6 % au niveau national ; la communauté turque (29 000 personnes) est la plus importante, devant les Allemands et les Algériens. Cf. *Les étrangers en Alsace, Chiffres pour l'Alsace*, 9/2001.

¹⁴² D'après www.soprema.fr ; voir aussi *Who's who in France*, 2000, p. 250.

fusionné en 1998 avec l'italien Sicon et confié en 2002 sa direction générale à un ingénieur britannique¹⁴³. Le groupe Rossmann, premier producteur français de carton ondulé avec 3 500 salariés sur trente sites de production, a démarré en 1922 par un modeste atelier de fabrication de bonbonnières en carton, puis a entamé son industrialisation par la construction d'usines de carton ondulé à Sainte-Croix-aux-Mines en 1938 et à La Vancelle en 1958¹⁴⁴. Heschung, PME familiale établie depuis 1934 à Dettwiller, réalisait des chaussures techniques en cuir pour la chasse et le ski. Sous la direction de Pierre Heschung petit-fils du fondateur, elle s'est lancée depuis 1995 dans le marché de la chaussure de ville haut de gamme au moyen d'une politique commerciale dynamique¹⁴⁵.

Un deuxième contingent est formé d'entreprises qui ont assuré le renouvellement du tissu économique alsacien au cours des Trente Glorieuses. Tandis que disparaissaient nombre d'entreprises arrivées en bout de course, surgissaient de nouveaux entrepreneurs dont la réussite n'a rien à envier à celle de leurs prédécesseurs : on y trouve souvent au départ une recette éprouvée, celle de la rencontre entre un homme, l'idée d'un produit nouveau et la demande du marché. Lorsque ces trois éléments étaient bien en phase, la trajectoire a pu être tout à fait remarquable. A la tête de la scierie familiale de Hégenheim depuis 1959, Richard Bubendorff créa à Saint Louis en 1964 une unité de fabrication de volets roulants. Accédant à une position de leader européen dans ce secteur, le groupe ambitionne de devenir le spécialiste de la protection de toutes les ouvertures d'habitat¹⁴⁶. Au cours des années 1960, Jean Lentz¹⁴⁷ fonda à Drulingen une entreprise de grosse chaudronnerie, Sotralentz. L'implantation de l'entreprise dans l'Alsace bossue et rurale, éloignée des grands axes et des villes n'était pas *a priori* un atout. Pourtant l'activité se développa en se diversifiant autour de deux pôles, le métal et le plastique¹⁴⁸. L'entreprise, dirigée aujourd'hui par Patrick Lentz, réunit un millier de collaborateurs sur six sites à travers l'Europe de l'Ouest (France, Espagne, Angleterre, Allemagne) et de l'Est (Pologne et Roumanie). Robert Lohr créa en 1963 à Duppigheim une entreprise qui conçoit, réalise et commercialise des systèmes de transports. La remorque pour le transport de voitures, le wagon de ferroutage « Modalohr » destiné aux autoroutes ferroviaires alpines, le tramway léger sur pneus « Translohr » comptent parmi ses

¹⁴³ www.socomec.com.

¹⁴⁴ www.Rossmann.com ; voir également « Les entreprises alsaciennes leaders », *Objectif Alsace*, n° 96, octobre 1994, p. 53 ; *Who's who in France*, 2000, p. 1 513.

¹⁴⁵ Les chaussures de ski Heschung équipaient les skieurs français aux JO de Grenoble en 1968. Parmi les autres entreprises performantes remontant à l'avant-guerre, citons Baumert à Schaeffersheim, Geissmar à Colmar, Roth Frères à la Meinau, Bongard à Holtzheim, etc.

¹⁴⁶ Le groupe Bubendorff comprend les sociétés Bubendorff Volet Roulant, Bubendorff Porte, Bubendorff Rolladen et Linea.

¹⁴⁷ Sur Jean Lentz, maire de Drulingen et conseiller général, cf. *NDBA* et B. Vogler, « Les conseillers généraux de l'arrondissement de Saverne », in *Mélanges offerts à Henri Heitz, Pays d'Alsace*, 2004.

¹⁴⁸ Sotralentz Construction propose une gamme de treillis et armatures ; Sotralentz Industrie des réalisations de chaudronnerie lourde ; Sotralentz Emballage des emballages en vrac industriels pour le stockage et le transport de matières dangereuses et Sotralentz Habitat des cuves et citernes . Le projet d'entreprise annonce : « devenir une référence de la mutation industrielle à travers la prise en compte environnementale ». D'après www.sotralentz.com

grandes réussites commerciales¹⁴⁹. Le groupe alsacien fort de 1 500 salariés, accède à une dimension internationale avec des usines en Italie, aux Etats-Unis, au Mexique et en Chine. Sur le site alsacien, sont associés au siège social et au centre de production, un centre d'essai et une piste équipée, un centre de formation ouvert en 1990, un important bureau de *design*, d'études et méthodes qui promeut une culture de l'innovation permanente au sein de l'entreprise¹⁵⁰.

Cette génération d'entrepreneurs des Trente Glorieuses, qui mériterait d'être étudiée en tant que telle, est riche de bien d'autres figures, André Cholley, Alfred Gloeckler, la famille Rapp, Marc Rinaldi, Hubert Schmidt, Gustave Schoen, René Voegtlin, Lucien Walter, etc., mais l'Alsace n'échappe pas à une règle souvent observée, celle de l'intégration précoce des PME présentes sur des marchés porteurs à de grands groupes nationaux ou internationaux. Ce processus, que l'on a vu à l'œuvre avec Gebo industries, vendue en 1997 à la société Sidel¹⁵¹, ou avec le groupe Lucien Walter, repris par l'Allemand Losberger, rend problématique l'émergence d'un capitalisme régional, comme il en existait dans les années cinquante, et a plutôt tendance à conforter l'image négative d'une Alsace, plate-forme de production sous influence d'acteurs globaux.

Cette vision pessimiste est relayée par les inquiétudes sur l'attractivité future du site de production alsacien¹⁵². L'insuffisance des liaisons nationales et internationales, le coût de la main-d'œuvre, le coût du foncier, le manque récurrent d'aides européennes s'ajoutent à des handicaps spécifiquement français comme la législation du travail réputée lourde et l'effet jugé négatif, à tort ou à raison, des 35 heures qui brouillent l'argumentaire en faveur de la région¹⁵³.

Dans un contexte marqué par un recul général de l'investissement étranger¹⁵⁴, l'Europe de l'Est et la Chine captent les principaux flux industrialo-financiers au début du XXI^e siècle. Les entreprises internationalisées, celles d'Alsace également, se doivent d'être présentes sur ces nouveaux « ateliers » de production pour le marché mondial. « Ina-Roulements retire ses billes », l'entreprise allemande installée depuis 1958 à Schweighouse et Haguenau, symbole de la réussite économique de l'Alsace du Nord avec plus de 3 000 salariés en 2001, préfère désormais regarder vers l'Est, en Roumanie et en Slovaquie, pour son développement futur. Des concurrents d'Ina ont déjà délocalisé leurs sites à l'Est et leurs prix défient toute

¹⁴⁹ Le Translohr a été choisi par les villes de Clermont-Ferrand, Padoue et Venise-Mestre. Il est commercialisé au Japon en partenariat avec le groupe Mitsui. D'après www.lohr.fr.

¹⁵⁰ Cet aspect a été clairement mis en évidence par Léonard Specht, intervenant au nom de Lohr, à l'occasion du débat sur l'industrie alsacienne organisée par la fondation IECS. Cf. A. Latham, « Premier forum de l'économie alsacienne », *DNA*, 21.3.2004.

¹⁵¹ *Journal de l'économie*, 12, novembre-décembre 1997, p. 3.

¹⁵² *Les entreprises à capitaux étrangers*, *op. cit.*, p. 34.

¹⁵³ Propos de Gabrielle Haumesser, correspondante de l'ADIRA en Australie, *Le Point-Eco*, 9, 2002. Cet aspect discriminant est également souligné par André Klein lors de notre entretien.

¹⁵⁴ Vincent Froelicher souligne un recul de 36 % des flux d'investissement direct à l'étranger en Europe de l'Ouest en 2003 par rapport à l'année précédente, *DNA*, 21.3.2004.

concurrence, selon un syndicaliste de l'entreprise¹⁵⁵.

La question du financement des entreprises régionales mériterait sans doute une étude approfondie pour vérifier – ou infirmer – des hypothèses de travail. La perte d'autonomie des banques régionales comme le CIAL ou la Sogéal, absorbée par sa maison mère, la Société générale, et le déplacement des centres décisionnels vers Paris ont-ils rendu plus difficile le financement des entreprises régionales ? Dans le même ordre d'idées, ne peut-on s'interroger sur l'impact de la suppression de la Bourse de Nancy ?

De nouveaux atouts en matière d'attractivité du territoire sont toutefois à relever. L'activité industrielle soutenue exerce un effet d'entraînement sur les services liés à la production et réciproquement¹⁵⁶. Strasbourg concentre plus de la moitié des salariés de ce secteur fortement métropolisé. La région est ainsi bien placée dans le commerce de gros¹⁵⁷, le transports et la logistique¹⁵⁸. D'autres services aux entreprises, bien représentés, sont liés au travail temporaire, une spécialisation régionale stimulée par le travail frontalier, et à l'externalisation des tâches¹⁵⁹. Seule l'activité de conseil en informatique, de toute façon concentrée sur l'Ile-de-France avec six salariés sur dix, est en retrait par rapport à la moyenne française. Avec l'essor de ce type d'emplois, la tertiarisation progresse lentement en Alsace.

Le potentiel de recherche publique régional est un autre atout dont la valorisation est soulignée comme une impérieuse nécessité. Avec les universités, le CNRS, l'Ecole supérieure de biotechnologie et autres, l'Alsace compte entre 3 et 4 % du total des chercheurs publics¹⁶⁰. Mais dans le même élan, la faiblesse relative de la recherche privée – sauf exception – est généralement déplorée. Les entreprises y consacrent en Alsace un financement inférieur de moitié à la moyenne nationale, Ile-de-France exclue. Des pôles associant recherche publique et privée sont en cours de constitution dans le domaine des biotechnologies, du médicament et du traitement de l'image. Il existe en Alsace un environnement scientifique et technologique riche du fait notamment de quelques entreprises importantes qui ont leurs propres centres de recherche. Si la Région Alsace soutient la recherche par ses différentes initiatives publiques, davantage de *coordination* et d'*articulations* régionales seraient cependant nécessaires dans ce domaine¹⁶¹.

¹⁵⁵ « INA retire ses billes », *MCS Info*, 2.4.2003.

¹⁵⁶ J.-P. Martin, « Les services liés aux entreprises et la métropolisation », *Avancées* n°1, Publication de la Maison des sciences de l'homme de Strasbourg, colloque de mai 1992, Presses Universitaires de Strasbourg, p.151-160.

¹⁵⁷ Würth-France à Erstein est la grande entreprise du commerce en gros de quincaillerie : avec plus de 2 000 salariés, c'est le premier employeur de l'activité de commerce de gros en Alsace. Notons également la plate-forme logistique Striebig à Hatten qui livre les pièces pour la Smart au niveau mondial.

¹⁵⁸ On peut citer la plate-forme de Brumath avec entre autres, la forte présence de FM Logistic (Faure & Machet).

¹⁵⁹ *Chiffres pour l'Alsace*, n° 10/, 2001, cite la sécurité (Securitas FranceEst), la restauration collectives (L'Alsacienne de restauration), l'entretien des surfaces industrielles (Technique française du nettoyage), l'ingénierie, le travail temporaire, le conseil juridique, les services informatiques....

¹⁶⁰ *Tableau de l'économie alsacienne*, 2002, p.202 ; *L'Alsace industrielle*, 2000, p. 19.

¹⁶¹ H. Nonn, J.A. Héraud, *Les économies industrielles...*, *op. cit.*, p. 187-208.

L'inquiétude qui se manifeste aujourd'hui devant les menaces de délocalisation et les risques de désindustrialisation traduit en réalité une crainte plus fondamentale, celle d'une remise en cause de la grande mutation opérée par l'économie alsacienne au cours du dernier demi-siècle. Celle-ci frappe par son ampleur : l'économie ancienne, héritée du passé, a été détruite, dans une proportion qu'il est difficile de préciser, comme après un grand tremblement de terre. Mais là s'arrête la comparaison avec ce type de catastrophe naturelle. Les emplois agricoles, textiles, miniers, et d'autres encore, n'ont pas disparu brutalement, ni dans le temps, ni dans l'espace, même si certains territoires, les vallées vosgiennes ou le bassin potassique, ont pu être classés dans les régions sinistrées. De son côté, la nouvelle économie alsacienne s'est construite progressivement, avec des cheminements qui lui ont été propres, sans respecter toujours les schémas prospectifs les mieux étayés¹⁶². La durée du phénomène – et sa complexité – en fait, soit dit en passant, un objet d'histoire qui attend ses historiens, non pas pour tracer une esquisse rapide comme ici, mais pour mener les travaux approfondis qui permettront d'en analyser finement les différentes modalités¹⁶³.

De part et d'autre du demi-siècle, on relève pourtant des constantes remarquables. L'industrie est restée au centre de l'économie alsacienne : en 2000, elle employait toujours plus de 160 000 salariés, 25,2 % des actifs (sans les travaux publics), soit un écart de 7,2 points par rapport à la moyenne française¹⁶⁴. Un écart comparable se retrouve dans la contribution de l'industrie au PIB, 28 % en Alsace contre 21 % en moyenne française¹⁶⁵. Elle reste marquée par sa diversité, un large éventail des branches représentées, et par sa diffusion sur le territoire, du Rhin aux vallées vosgiennes, des métropoles aux zones rurales. Enfin, elle résiste mieux qu'ailleurs : de 1989 à 1997, le nombre des salariés dans l'industrie n'a diminué que de 0,7 % par an dans la région contre 1,8 % en moyenne française. Cette persistance de l'activité manufacturière, étayée par l'essor des services à la production et des activités de recherche, cette capacité de résistance à la désindustrialisation *par* la reconversion, constitueraient le miracle alsacien si ce n'était le résultat d'une somme d'efforts mené depuis cinquante ans, en continu, par beaucoup de gens, décideurs, entrepreneurs, salariés, pour inscrire l'outil de production alsacien dans son siècle. Comme l'histoire n'est pas finie, l'acquis n'est pas assuré, mais l'expérience est un sérieux atout pour l'avenir.

Nicolas Stoskopf est professeur d'histoire contemporaine à l'université de Haute-Alsace.

Pierre Vonau est agrégé d'histoire, professeur (honoraire) en classes préparatoires au lycée Kléber.

Tous deux sont membres du CRESAT (UHA).

¹⁶² Il est éclairant de consulter à cet égard le n°1 de la nouvelle série de *Saisons d'Alsace*, *op. cit.*, paru en 1962 et réédité en 1991.

¹⁶³ Le projet du CRESAT de réaliser l'Histoire documentaire de l'industrie alsacienne au XXe siècle, présenté à la SIM le 25 novembre 2003 s'inscrit dans cette perspective. Cf. *DNA*, 14.1.2004 ; *Les Actes du CRESAT*, n° 2, à paraître à la fin 2004.

¹⁶⁴ *Tableaux de l'économie alsacienne*, 2002, p. 109.

¹⁶⁵ D. Léglise, « Un regard sur les spécialisations de l'Alsace », *Chiffres pour l'Alsace*, octobre 2001.